

INCENDIE À L'ORPHELINAT D'ALGER



LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ORDONNE UNE ENQUÊTE TRÈS APPROFONDIE

Page 09

CAP

DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION

ALGÉRIE-ITALIE



TEBBOUNE REÇOIT UN APPEL
TÉLÉPHONIQUE DE GIORGIA MELONI

Page 08



LE DÉPARTEMENT DE SAÏD SAYOUD TIENT SON ENGAGEMENT

« UNE INDEMNISATION RAPIDE ET ÉQUITABLE POUR TOUTES LES VICTIMES DES INCENDIES »

Page 07

LE WALI SERRE LA VIS
AUX PROMOTEURS IMMOBILIERS



UNE COMMISSION DE WILAYA FILTRERA
DÉSORMAIS TOUS LES PROJETS AVANT
LEUR PASSAGE AU GUICHET UNIQUE

Page 02

LPA2 À ORAN



L'AGENCE FONCIÈRE HAUSSE LE TON FACE
AUX RETARDS ET MET LES ENTREPRISES
DE RÉALISATION EN DEMEURE

Page 02

AFFAIRE DES PRÉSUMÉES FRAUDES ÉLECTORALES À ORAN



LA CHAMBRE D'ACCUSATION
CONFIRME LA DÉTENTION PROVISOIRE
D'UN DÉPUTÉ ÉLU

Page 03

RÉCOMPENSE DE L'EXCELLENCE SCOLAIRE



ORAN ACCUEILLE LES LAURÉATS DU BACCALAURÉAT
2026 POUR UN SÉJOUR TOURISTIQUE ET CULTUREL

Page 04

LE WALI SERRE LA VIS AUX PROMOTEURS IMMOBILIERS

Une commission de wilaya filtrera désormais tous les projets avant leur passage au guichet unique



H. Nassira

La wilaya d'Oran enclenche une nouvelle étape dans l'assainissement du secteur de la promotion immobilière. Face aux nombreuses dérives ayant entaché la réalisation de plusieurs programmes immobiliers ces dernières années, les autorités locales ont décidé de renforcer considérablement le dispositif de contrôle. Désormais, les dossiers des promoteurs immobiliers feront l'objet d'un examen préalable par une commission de wilaya placée sous l'autorité directe du wali, avant même leur transmission au guichet unique des communes.

Cette nouvelle organisation vise à instaurer un contrôle en amont des projets afin de garantir leur conformité avec la réglementation et les instruments d'urbanisme, tout en mettant un terme aux pratiques ayant favorisé les infractions et les dépassements constatés sur le terrain. La Fédération de la société civile de la wilaya d'Oran a salué cette décision. Son repré-

sentant, Ibrahim Ayad, a estimé que cette mesure constitue une réponse concrète aux nombreuses irrégularités relevées dans le secteur de la promotion immobilière. Selon lui, l'instauration d'un contrôle préalable par une commission de wilaya permettra d'écarter les projets non conformes avant leur examen par le guichet unique communal, renforçant ainsi la prévention contre les violations des règles d'urbanisme. En ce qui concerne les constructions individuelles, la Fédération a rappelé que leur instruction continuera de relever des subdivisions de la construction et de l'urbanisme, seules compétentes pour examiner ces dossiers et veiller au strict respect des dispositions légales.

Tolérance zéro face aux infractions

Cette décision s'inscrit dans la continuité des orientations déjà affichées par le wali d'Oran, qui avait dénoncé, à plusieurs reprises, les infractions relevées lors de ses visites de terrain. Il avait alors annoncé des sanctions fermes à l'encontre des contrevenants, allant

jusqu'au retrait de certains permis de construire. Le chef de l'exécutif avait également instruit les présidents des Assemblées populaires communales d'intensifier les contrôles sur les chantiers et de suivre de près l'activité des promoteurs immobiliers, rappelant que les programmes de promotion immobilière sont soumis aux mêmes exigences de contrôle et de suivi que les autres projets d'investissement.

Près de 1 200 promoteurs appelés à se conformer à la loi

Les principaux programmes immobiliers en cours sont concentrés dans les communes de Bir El Djir, Oran, Aïn El Turck et Es-senia. Dans ce contexte, près de 1 200 promoteurs immobiliers sont désormais appelés à respecter scrupuleusement la législation et les instruments d'urbanisme. Parmi les pratiques ciblées figure notamment l'ajout d'étages supplémentaires au moyen de permis modificatifs, une procédure qui n'est prévue par aucun texte législatif. Les autorités rappellent que cette pratique est désormais proscrite. L'ancien wali d'Oran, Saïd Sayoud, avait déjà pris deux instructions interdisant aux communes de délivrer des permis modificatifs autorisant des niveaux additionnels. Ces décisions avaient été accompagnées de journées d'étude réunissant les secteurs de l'administration, de l'habitat et de la justice afin d'unifier l'interprétation des textes.

Malgré ces mesures, de graves entorses aux règles d'urbanisme ont continué d'être constatées chez certains promoteurs. Avec ce nouveau dispositif de contrôle préalable, la wilaya entend refermer définitivement la porte aux dérives qui ont longtemps fragilisé la gestion des projets de promotion immobilière et réaffirmer le principe d'une application rigoureuse de la loi en matière d'urbanisme.

HABITAT SOCIAL Bethioua affiche les listes provisoires des bénéficiaires de 178 LPA

F. B

Les autorités de la daïra de Bethioua, dans la wilaya d'Oran, ont procédé à l'affichage des listes nominatives provisoires des bénéficiaires de 178 logements publics locatifs (LPL), répartis en deux contingents de 78 et 100 unités. Cette opération concerne les demandeurs de logement de la commune reconnus éligibles au terme de l'examen des dossiers.

Dans un communiqué, la daïra souligne que cette démarche s'inscrit dans le cadre du renforcement de la transparence dans l'attribution des logements publics et du respect du principe d'égalité de traitement entre les postulants. Elle vise également à garantir le droit de recours à toute personne s'estimant lésée ou estimant remplir les conditions d'éligibilité sans avoir été retenue sur les listes provisoires.

Les autorités précisent que les recours devront être introduits par écrit et accompagnés de l'ensemble des pièces justificatives susceptibles d'établir le droit du requérant à bénéficier d'un logement. Les dossiers devront être déposés sous pli fermé, à l'attention du président de la commission de recours de la wilaya d'Oran.

Afin de faciliter cette procédure, le centre culturel jouxtant le siège de l'Assemblée populaire communale (APC) de Bethioua a été désigné comme point de réception des dossiers. Les citoyens concernés sont invités à se conformer aux modalités réglementaires ainsi qu'aux délais fixés. La période de dépôt des recours est ouverte à compter du 27 juillet 2026 et s'étalera sur huit jours, jusqu'au 3 août prochain. À l'issue de cette étape, la commission de recours examinera l'ensemble des dossiers avant de statuer et de procéder à la publication des listes définitives des bénéficiaires.

Cette nouvelle opération s'inscrit dans la poursuite du programme de distribution de logements publics locatifs engagé à travers la wilaya d'Oran, avec pour objectif de répondre progressivement à la demande sociale tout en veillant au strict respect des critères d'attribution et des procédures réglementaires.

LPA2 À ORAN

L'Agence foncière hausse le ton face aux retards et met les entreprises de réalisation en demeure

Habib Benaouda

L'Agence de gestion et de régulation foncières urbaines de la wilaya d'Oran a décidé de serrer la vis aux entreprises chargées de la réalisation des programmes de logements promotionnels aidés de nouvelle génération (LPA2), après avoir constaté des retards dans l'avancement de plusieurs chantiers. L'établissement public exige désormais des mesures immédiates pour rattraper le décalage enregistré et garantir le respect des délais contractuels de livraison. Cette mise en garde intervient à l'issue d'une série de visites d'inspection conduites par le directeur de l'Agence, Amer Belaâm, accompagné du chef du département des travaux et de l'aménagement. La délégation s'est notamment rendue sur le chantier de 120 logements promotionnels aidés (96 + 24), où le rythme d'exécution a été jugé largement en deçà des

objectifs fixés par le calendrier prévisionnel. Face à cette situation, des instructions fermes ont été notifiées à l'entreprise de réalisation. Celle-ci est appelée à renforcer sans délai les effectifs et les moyens matériels mobilisés sur le chantier, à accélérer sensiblement la cadence des travaux et à veiller au strict respect des prescriptions techniques, afin de résorber le retard accumulé et d'assurer la livraison du projet dans les délais convenus. Le même constat a été dressé au niveau du programme de 30 logements LPA2 implanté au nouveau pôle urbain Ahmed Zabana. Les responsables de l'Agence y ont relevé une progression des travaux insuffisante au regard des échéances arrêtées, une situation jugée incompatible avec les engagements contractuels. En conséquence, l'entreprise en charge du chantier a été sommée de renforcer ses capacités humaines et logistiques, de lever les contraintes ayant freiné

l'avancement des travaux et de réorganiser le chantier afin de retrouver un rythme conforme aux objectifs fixés. L'Agence a insisté sur le respect rigoureux des normes techniques et des délais de livraison, considérés comme des obligations contractuelles non négociables. À travers cette démarche, l'Agence foncière affiche sa volonté de renforcer le suivi des projets LPA2 et de veiller à l'exécution des programmes dans les conditions prévues. La multiplication des retards constatés sur plusieurs chantiers met en évidence la nécessité d'une mobilisation accrue des entreprises de réalisation, dans un contexte où les bénéficiaires attendent la remise de leurs logements dans les meilleurs délais. L'établissement a assuré qu'il poursuivra un contrôle permanent de l'évolution des travaux et n'exclut pas de prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir le respect des engagements souscrits.

CAP
DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
Édité par la SARL BAHIA.COM
Directrice Générale
Hafida BENARMAS
Directrice de Publication
Fatima Benyekhlef

Siège social
Adresse :
Cité 1377
Logts AADL,
Bt 22,
1er étage,
Oran 31000

Administration- Rédaction-
Service publicité
Tel: 041 80 32 62 /
Fax : 041 80 32 63
Mobile : 0770 65 93 89
www.capdz.dz
redaction@capdz.dz
publicite@capdz.dz

IMPRESSION
Impression OUEST S.I.O
DIFFUSION
BAHIA.COM
TEL: 0770 65 93 89
Les manuscrits, photographies
et illustrations ou tout autre document
adressés ou remis à la rédaction
ne seront pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'aucune réclamation.

Pour votre Publicité s'adresser à: L'Entreprise
Nationale de communication, d'Édition et de Publicités
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

AFFAIRE DES PRÉSUMÉES FRAUDES ÉLECTORALES À ORAN

La chambre d'accusation confirme la détention provisoire d'un député élu

**Habib Benaouda**

La chambre d'accusation près la Cour de justice d'Oran a confirmé la décision rendue par le juge d'instruction du tribunal de Oued Tlelat ordonnant le placement en détention provisoire de B.A., candidat élu lors des dernières élections législatives sous la bannière du parti « Voix du Peuple » (Sawt Echaâb). Saisie de l'appel introduit par la défense contre le mandat de

dépôt, la juridiction a validé la mesure de détention, laquelle concerne également les autres mis en cause poursuivis dans le cadre du même dossier.

Cette décision intervient quelques jours après l'incarcération de huit personnes, parmi lesquelles figurent le député élu ainsi que plusieurs membres de l'encadrement d'un bureau de vote de Hassiane Ettoual (ex-Fleuris). Tous font l'objet d'une information judiciaire ouverte pour des soupçons de fraude ayant en-

taché le déroulement des dernières élections législatives.

L'enquête a été déclenchée à la suite de la diffusion d'une séquence vidéo présentée comme mettant en évidence de présumées irrégularités au sein d'un centre de vote de Hassiane Ettoual. Au cours des premières auditions, le juge d'instruction a entendu l'ensemble des personnes concernées sur les faits qui leur sont reprochés, dans le cadre des investigations engagées pour faire toute la lumière sur cette affaire.

Élu à Oran avec 1 858 voix, B.A. s'était classé deuxième en nombre de suffrages, décrochant ainsi un siège à l'Assemblée populaire nationale sous les couleurs du parti « Voix du Peuple ». Si la Cour constitutionnelle l'avait inscrit parmi les députés élus de la wilaya d'Oran lors de la proclamation des résultats définitifs, le Journal officiel de la République algérienne, publiant la liste définitive des membres de l'Assemblée populaire nationale, n'a toutefois pas retenu son nom parmi les parlementaires appelés à entrer en fonction.

Le Journal officiel précise, en effet, que son mandat demeure suspendu jusqu'à l'issue définitive de la procédure judiciaire et à l'obtention d'une décision de relaxe, en raison des

poursuites engagées à son encontre dans cette affaire de présumée fraude électorale.

Les investigations se poursuivent

Considérée comme relevant des infractions électorales prévues et réprimées par la législation en vigueur, cette affaire porte sur des faits susceptibles d'affecter la sincérité du scrutin, la transparence du processus électoral et l'intégrité du vote. Les investigations se poursuivent sous l'autorité du juge d'instruction, qui continue de réunir les éléments de preuve à travers l'audition de témoins, l'exploitation des enregistrements vidéo, des procès-verbaux ainsi que de l'ensemble des pièces versées au dossier, avant de statuer sur un éventuel renvoi devant la juridiction de jugement compétente.

La confirmation du mandat de dépôt par la chambre d'accusation entraîne le maintien en détention provisoire des personnes poursuivies jusqu'à la clôture de l'instruction. Il convient toutefois de rappeler que cette mesure, prévue par le Code de procédure pénale, revêt un caractère strictement conservatoire et ne préjuge en rien de la culpabilité des mis en cause, lesquels continuent de bénéficier pleinement de la présomption d'innocence jusqu'au prononcé d'une décision judiciaire définitive.

TRAFIC DE DROGUES DURES

La BRI démantèle un réseau criminel, plus de 1,3 kg de cocaïne saisis

E.B

Les éléments de la Brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la Sûreté de la wilaya d'Oran ont porté un nouveau coup au trafic de drogues dures en démantelant un réseau criminel organisé spécialisé dans le stockage et la distribution de cocaïne à travers plusieurs quartiers de la wilaya.

L'opération s'est soldée par la saisie de 1,330 kg de cocaïne, d'une importante somme d'argent issue des revenus du trafic et de deux véhicules utilisés par les mis en cause.

Cette intervention est le résultat d'un travail d'investigation engagé à la suite de renseignements faisant état des activités

d'un groupe de trafiquants qui utilisait un logement comme base logistique pour entreposer et écouler la drogue, principalement auprès des jeunes consommateurs. Les membres du réseau recouraient également à des véhicules afin d'assurer leurs déplacements et de faciliter leurs activités illicites en toute discrétion.

Menées en étroite coordination avec le procureur de la République territorialement compétent, les investigations de la BRI ont permis d'identifier les membres de cette organisation criminelle, de localiser leurs lieux de fréquentation et de mettre en place une opération ciblée ayant conduit à leur interpellation.

Les perquisitions et opérations de contrôle ont abouti à la saisie de 1,330 kg

de cocaïne, de 147 millions de centimes provenant des revenus du trafic, ainsi que de deux véhicules utilisés pour le transport et la distribution de la drogue.

À l'issue des procédures judiciaires, les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Fellaoucen, qui a ordonné leur placement en détention provisoire.

Cette nouvelle affaire témoigne de la poursuite des opérations engagées par les services de la Sûreté nationale contre les réseaux de trafic de stupéfiants et de leur détermination à endiguer la circulation des drogues dures, en particulier dans les milieux urbains, afin de préserver la sécurité publique et de protéger la jeunesse des ravages de ce fléau.

EXPLOITATION

ILLÉGALE DES PLAGES

Trois individus condamnés à six mois de prison ferme

Toufik K

La riposte contre l'exploitation illégale des plages se poursuit à Oran. Le tribunal d'Aïn El Turck a condamné, ce dimanche, trois individus à six mois de prison ferme pour leur implication dans une affaire d'occupation illicite du domaine balnéaire, confirmant la fermeté des autorités face à ce phénomène qui porte atteinte au libre accès des estivants aux plages.

Les trois prévenus avaient été interpellés le 23 juillet dernier par les éléments de la Brigade mobile de la police judiciaire de la Sûreté de daïra d'Aïn El Turck, lors d'une opération de contrôle ciblant les occupations illégales du littoral. L'intervention s'était soldée par la saisie de 57 chaises, 20 tables et 27 parasols exploités sans autorisation au profit d'une activité commerciale clandestine.

Cette décision judiciaire s'inscrit dans le cadre de la vaste campagne menée par les pouvoirs publics pour mettre fin aux pratiques d'accaparement des plages et garantir aux citoyens un accès libre, gratuit et sécurisé aux espaces balnéaires. Depuis le lancement de la saison estivale, les services de sécurité intensifient les opérations de contrôle afin de démanteler les réseaux d'exploitation illégale et de faire respecter la réglementation en vigueur.

Ces actions sont conduites en application des instructions du wali d'Oran, Brahim Ouchene, qui a fait de la lutte contre l'occupation anarchique des plages l'une des priorités de la saison estivale, avec pour objectif de préserver le caractère public du littoral et de protéger les estivants contre toute forme d'exploitation abusive.

RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le tunnel d'Esseddikia désormais équipé en LED

Meriem B

Poursuivant son programme de modernisation des infrastructures urbaines, la wilaya d'Oran a engagé une nouvelle opération de réhabilitation de son réseau d'éclairage public avec la mise à niveau du tunnel d'Esseddikia, situé à proximité de la résidence El Bahia, dans la commune d'Oran.

Menée par les équipes de l'Établissement de wilaya de réalisation et de maintenance de l'éclairage public (ERMESO), cette intervention s'inscrit dans le cadre des instructions du wali d'Oran, Brahim Ouchene, visant à assurer un entretien permanent des équipements publics et à renforcer les conditions de sécurité sur les

principaux axes routiers de la wilaya.

L'opération a porté sur l'installation de nouveaux projecteurs à technologie LED de dernière génération, la réalisation des raccordements électriques indispensables ainsi que l'ensemble des essais techniques préalables à leur mise en service. Ces vérifications ont permis de s'assurer de la parfaite fonctionnalité des installations et de garantir un niveau d'éclairage optimal à l'intérieur de l'ouvrage.

Une meilleure visibilité pour les usagers

Grâce à cette modernisation, le tunnel d'Esseddikia bénéficie désormais d'un éclairage plus puissant, plus homogène et plus économe en énergie.

Cette amélioration permettra d'accroître

la visibilité des automobilistes et de réduire les risques liés à la circulation, notamment durant les heures nocturnes, tout en offrant de meilleures conditions de déplacement aux milliers d'usagers qui empruntent quotidiennement cet axe stratégique.

Cette opération s'inscrit dans une démarche plus globale de rénovation et de maintenance du réseau d'éclairage public engagée à travers la wilaya d'Oran.

À travers ces interventions ciblées, les autorités locales entendent améliorer durablement la qualité des infrastructures urbaines, renforcer la sécurité des citoyens et accompagner la modernisation du paysage urbain de la capitale de l'Ouest.

RÉCOMPENSE DE L'EXCELLENCE SCOLAIRE

Oran accueille les lauréats du baccalauréat 2026 pour un séjour touristique et culturel



H. Nacéra

Les lauréats de la session 2026 du baccalauréat ont été accueillis, ce lundi à Oran, par des représentants du ministère du Tourisme et de l'Artisanat dans le cadre d'un séjour touristique et récréatif offert

en récompense de leur excellence scolaire. Cette initiative vise à saluer leurs brillants résultats, à encourager leur persévérance et à les inciter à poursuivre leur parcours universitaire avec le même esprit d'excellence.

Le premier groupe de bénéficiaires a été hébergé au complexe touristique Les Anda-

louses, relevant du Groupe Hôtellerie, Tourisme et Thermalisme (HTT), ainsi qu'au Village méditerranéen d'Oran, retenu également pour accueillir une partie des étudiants.

Le financement de ce séjour est assuré conjointement par le Groupe Hôtellerie, Tourisme et Thermalisme et l'Office national algérien du tourisme (ONAT). Doté d'infrastructures modernes, le Village méditerranéen offre aux étudiants un cadre propice à la détente, combinant hébergement de qualité, activités sportives et loisirs.

Parallèlement, le ministère du Tourisme a élaboré un riche programme touristique et culturel encadré par des guides touristiques agréés. Les participants effectueront des excursions et des visites guidées à travers les principaux sites historiques, culturels et touristiques des wilayas d'Oran, de Mostaganem et de Tlemcen, leur permettant de découvrir la richesse du patrimoine naturel, historique et touristique de ces régions. Dans un message adressé à l'ensemble des admis et des lauréats du baccalauréat 2026, la ministre du Tourisme et de l'Artisanat leur a adressé ses félicitations, leur souhaitant plein succès dans leur cursus universitaire et les exhortant à être de dignes ambassadeurs de l'Algérie.

OCCUPATION ILLICITE DU DOMAINE PUBLIC

Les autorités locales serrent la vis contre les atteintes à l'espace public

S. Hadjar

La lutte contre l'occupation illégale du domaine public se poursuit à Oran. En application des instructions du wali, Brahim Ouchene, les services de la wilaya ont engagé une nouvelle série d'opérations ciblées visant à faire respecter la réglementation et à mettre fin aux différentes formes d'appropriation illicite des espaces publics.

Menées conjointement par la Cellule de l'environnement et de la protection du cadre de vie et les services de sécurité, deux interventions ont été réalisées dans la commune d'Oran, ciblant aussi bien des promoteurs immobiliers en infraction que des commerçants exerçant dans l'informel.

Des promoteurs rappelés à l'ordre

La première opération s'est déroulée au quartier Matlaâ El Fadjr (Point du Jour), où les équipes de contrôle ont constaté plusieurs dépassements liés à des chantiers immobiliers. Des promoteurs avaient illégalement transformé les trottoirs en zones de stockage de matériaux de construction, entravant la circulation des piétons et dégradant le paysage urbain.

Les contrôles ont également mis au jour une infraction plus grave : un promoteur immobilier a poursuivi les travaux de son projet en dépit d'une décision administrative de suspension du chantier, tout en réalisant des travaux sans les autorisations réglementaires. Les mesures prévues par la législation en vigueur ont été engagées à son encontre.

Le Jardin El Houria libéré des vendeurs informels

La seconde intervention a concerné le Jardin de la Liberté, où la Cellule de l'environnement, appuyée par les services de la Sûreté urbaine, a procédé à l'évacuation des vendeurs à la sauvette qui occupaient illégalement les espaces publics pour y exercer des activités commerciales sans aucun titre légal.

Cette opération s'inscrit dans la stratégie de reconquête des espaces publics engagée par les autorités locales afin de restituer ces lieux à leur vocation première et d'assurer un cadre de vie plus sain et plus sécurisé aux citoyens.

À travers ces actions, la wilaya d'Oran réaffirme sa politique de tolérance zéro à l'égard de toutes les atteintes au domaine public.

Les opérations de contrôle et de libération des espaces occupés illicitement devraient se poursuivre dans les différents quartiers de la wilaya, avec pour objectif de préserver l'ordre urbain, garantir la libre circulation des citoyens et veiller au strict respect de la réglementation.

FORTE AFFLUENCE AUX SERVICES DE L'ÉTAT CIVIL À L'APPROCHE DE LA RENTRÉE

Plus de 1 000 usagers accueillis quotidiennement à la délégation communale de Bouamama

Djamila M

À l'approche de la rentrée scolaire et universitaire, la délégation communale de Bouamama, à Oran, enregistre une affluence particulièrement soutenue au niveau de ses services de l'état civil. Chaque jour, plus d'un millier de citoyens s'y rendent pour retirer divers documents administratifs indispensables à la constitution de leurs dossiers. Face à cette forte demande saisonnière, les services concernés ont renforcé leur dispositif organisationnel afin d'assurer la continuité du service public dans des conditions optimales.

Dans une déclaration à Cap DZ, le chef adjoint de la délégation communale de Bouamama, Nasser Merzouk, a indiqué que cette période est marquée par une hausse sensible des demandes de documents d'état civil, conséquence directe des inscriptions scolaires et universitaires. Afin d'éviter les perturbations et de fluidifier la prise en charge des usagers, l'ensemble des moyens humains et logistiques a été mobilisé.

Une affluence record au siège principal et dans les annexes

Selon le même responsable, le siège principal de la délégation accueille quotidiennement plus de 1 000 citoyens, tandis que les annexes administratives d'El Hassi et d'El Louz reçoivent près de 300 usagers par jour. Ces chiffres traduisent l'intensité de l'activité enregistrée durant cette période de l'année.

Pour faire face à cet afflux, les agents et fonctionnaires assurent un service continu, avec une organisation visant à orienter efficacement les citoyens vers les différents guichets et à réduire autant que possible les délais d'attente. Les services veillent égale-

ment à garantir une délivrance rapide des documents administratifs dans des conditions jugées satisfaisantes. Nasser Merzouk a, par ailleurs, assuré qu'aucune rupture de formulaires ou de documents d'état civil n'a été constatée. Toutes les dispositions nécessaires ont été prises en amont afin d'assurer leur disponibilité permanente et d'éviter toute interruption du service, malgré le volume exceptionnel des demandes.

Des horaires d'accueil prolongés jusqu'à 17 heures

Afin d'absorber le pic de fréquentation enregistré ces dernières semaines, la délégation communale a décidé de prolonger les horaires d'accueil du public jusqu'à 17 heures.

Cette mesure, explique le responsable, répond à la volonté de permettre au plus grand nombre de citoyens d'obtenir les documents nécessaires à la constitution de leurs dossiers administratifs, tout en limitant les files d'attente et la saturation des guichets durant les heures de pointe.

L'extension des horaires traduit également l'engagement des autorités locales à améliorer la qualité du service public et à répondre aux attentes des familles, des élèves et des étudiants confrontés à des délais parfois contraignants pour finaliser leurs inscriptions.

L'acte de naissance demeure valable dix ans

Le chef adjoint de la délégation a également lancé un appel aux citoyens afin de contribuer à désengorger les services de l'état civil en respectant la réglementation en vigueur relative à la durée de validité des actes de naissance. Il a rappelé que, conformément aux dispositions de l'article 65 de la législation en vigueur, l'acte de naissance est valable pendant dix ans.

Les citoyens ne sont donc pas tenus d'en solliciter un nouveau à chaque démarche administrative lorsque le document en leur possession reste juridiquement valable. Selon lui, de nombreuses personnes continuent pourtant à demander systématiquement de nouveaux actes de naissance, une pratique qui alourdit inutilement la charge de travail des services administratifs et accentue la pression sur les guichets, notamment durant les périodes de forte affluence. Une meilleure sensibilisation des usagers à cette disposition permettrait ainsi de réduire significativement le nombre de demandes inutiles et d'améliorer la prise en charge des dossiers nécessitant effectivement la délivrance de nouveaux documents.

Une organisation renforcée au service des citoyens

Malgré une fréquentation particulièrement élevée, les conditions d'accueil demeurent satisfaisantes grâce à une organisation rigoureuse et à la mobilisation de l'ensemble des personnels, a assuré Nasser Merzouk.

Les services veillent à assurer la disponibilité permanente des imprimés et des documents nécessaires, tout en accompagnant les citoyens dans leurs démarches afin de leur garantir un service efficace, fluide et conforme aux exigences du service public.

En conclusion, le responsable a renouvelé son appel aux citoyens à faire un usage rationnel des documents d'état civil et à respecter la durée légale de validité de l'acte de naissance. Une démarche qui, selon lui, permettra non seulement d'alléger la pression sur les administrations communales, mais aussi d'améliorer l'efficacité du traitement des demandes au bénéfice de l'ensemble des usagers, particulièrement durant les périodes de forte affluence.

OUARGLA

Plusieurs projets structurants en cours de réalisation

N.B

Le wali Abdelghani Filali a appelé les entreprises à renforcer les moyens humains et matériels pour respecter les délais de livraison des projets, dans une dynamique de développement local multisectoriel.

La wilaya de Ouargla connaît une effervescence remarquable sur le chantier du développement. Une série d'opérations multisectorielles, allant des infrastructures sportives à la réhabilitation des établissements de santé en passant par les réseaux d'assainissement, sont en cours de réalisation, ont indiqué lundi les services de la wilaya. Autant de projets destinés à répondre aux attentes de la population locale et à impulser une nouvelle dynamique économique et sociale dans cette région du Sud algérien.

Dans le domaine sportif, plusieurs piscines de proximité et stades voient le jour à travers la wilaya. À N'goussa, une piscine de proximité est en cours de réalisation au quartier El-Bour, et sera



prochainement accompagnée par le lancement d'un projet de stade de proximité de football dans la région d'El-Khobna, une avancée significative pour la pratique sportive dans cette commune.

À Ouargla, une piscine au quartier Saïd-Otba affiche un taux d'avancement d'environ 80 %, avec la réalisation des divers réseaux d'électricité, d'eau potable et d'assainissement, ainsi que les aménagements extérieurs, témoignant de

la volonté des autorités de doter les quartiers d'infrastructures de qualité.

La commune de Rouissat n'est pas en reste : une piscine de proximité est en cours de construction dans la localité d'El-Hedeb, tandis qu'une autre, au quartier Salem, a dépassé les 75 % d'avancement, équipée en moyens et réseaux divers, en plus d'une aire de jeux revêtue en tartan, destinée aux plus jeunes. Par ailleurs, un réseau d'as-

sainissement est en réalisation au quartier Lechwal pour contribuer à l'amélioration du cadre de vie des citoyens.

Dans le secteur de la santé, les travaux de modernisation et de réhabilitation de l'Établissement public hospitalier (EPH) Mohamed Boudiaf, chef-lieu de la wilaya, se poursuivent dans le respect des normes de qualité et des délais, afin d'assurer une meilleure prise en charge médicale des patients.

Les opérations d'embellissement urbain ont également bénéficié à d'autres quartiers, notamment le quartier Moudjahid Seddiki Mohamed-Larbi, à Béni-Thour, qui verra prochainement le lancement d'un vaste projet d'aménagement urbain et de réalisation de routes.

Lors de sa récente sortie d'inspection, le wali de Ouargla, Abdelghani Filali, a appelé les entreprises réalisatrices à renforcer les chantiers en main-d'œuvre et moyens, et à œuvrer au respect des délais fixés pour mettre ces équipements au service des citoyens dans les meilleurs délais.

EL-MEGHAÏER

Une vingtaine de jeunes se forment aux métiers du numérique

N.M

Une session pratique en studio pour découvrir la production et le montage, avant une prochaine formation destinée aux enfants de 9 ans et plus.

Le numérique continue de gagner du terrain dans les régions du Sud algérien.

À El-Meghaïer, une vingtaine de jeunes participent à une session de formation sur la création de contenu numérique, organisée à l'initiative de l'association « Amel El-Moustakbel » en coordination avec la Direction locale de la jeunesse et des sports (DJS), ont indiqué dimanche les organisateurs. Encadrée par des spécialistes, cette session intitulée « Le podcasting et l'élocution » propose un programme axé principalement sur la pratique en studio, permettant aux participants de découvrir les différentes étapes de la production et du montage, tout en acquérant une expérience concrète sur le terrain, a expliqué la présidente de l'association, Afaf Khelifi.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des projets associatifs financés par le ministère de la Jeunesse au titre de l'exercice 2025, en vue d'encourager les initiatives des jeunes dans le domaine de la création de contenu numérique à valeur ajoutée. La formation vise à consolider leurs aptitudes en matière de présentation, d'expression orale et de communication de masse, tout en les préparant à produire des contenus répondant aux normes techniques en vigueur.

Une démarche qui répond aux besoins croissants du marché du travail dans le secteur du numérique.

Les organisateurs prévoient d'ailleurs d'organiser prochainement une session similaire au profit d'enfants âgés de 9 ans et plus, passionnés par la création de contenus numériques, afin de préparer dès le plus jeune âge les futures générations aux métiers du digital.

ILLIZI

Le gaz naturel arrive enfin au village TFT, un projet à 175 millions de dinars

O.S

14 kilomètres de réseau et 250 branchements pour soulager les habitants des contraintes liées au gaz butane, particulièrement lourdes en hiver.

Le village TFT (Tin Fouyé Tabenkort), dans la commune de Bordj Omar Driss, au nord de la wilaya d'Illizi, va bientôt bénéficier du raccordement au réseau de gaz naturel, a annoncé lundi

l'entreprise Sonelgaz. Un projet d'envergure qui s'inscrit dans la stratégie de renforcement de la couverture en gaz des régions les plus reculées de la wilaya. D'une consistance financière de 175 millions de dinars, l'opération porte sur la réalisation d'un réseau de gaz long de 14 kilomètres et de 250 branchements, pour un délai de réalisation de six mois. Ce projet, qui répond aux engagements des autorités publiques en matière de généralisation de l'alimentation en gaz naturel,

devrait améliorer significativement le cadre de vie des habitants de TFT. Objectif affiché : épargner à la population les charges et les contraintes liées à l'approvisionnement en bonbonnes de gaz butane, particulièrement pénible en hiver, lorsque les conditions climatiques rendent les déplacements difficiles et l'approvisionnement plus onéreux. Une avancée majeure pour ce village isolé, qui marque une nouvelle étape dans le désenclavement énergétique de la région.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Une nouvelle filière ouvre à Illizi pour former les compétences de demain

O.S

Les bacheliers locaux pourront désormais suivre une formation scientifique sans quitter leur wilaya, renforçant ainsi l'attractivité du territoire.

Le centre universitaire « Chahid Cheikh Amoud Benmokhtar » d'Illizi étoffe son offre de formation pour la prochaine rentrée universitaire avec l'ouverture d'une nouvelle spécialité en

sciences et technologies (ST), a-t-on appris dimanche du rectorat de cet établissement d'enseignement supérieur. Cette nouvelle filière, ajoutée en réponse aux exigences du développement local et aux recommandations de la commission de l'emploi de la wilaya, s'inscrit dans une dynamique de rapprochement entre la formation universitaire et les besoins du marché du travail. Elle permettra aux nouveaux bacheliers de suivre des formations scientifiques et techniques aux pers-

pectives prometteuses, sans avoir à effectuer de longs et coûteux déplacements vers d'autres wilayas. En formant des compétences qualifiées, cette filière contribuera à soutenir le développement socioéconomique de la région d'Illizi, en dotant le territoire de cadres capables d'accompagner les projets locaux. Une initiative qui renforce l'attractivité du centre universitaire et offre de nouvelles perspectives aux jeunes étudiants de la région.

LAGHOUAT

L'usine d'eau minérale Milok renaît de ses cendres après sept ans d'arrêt

M.S

Nouveaux équipements, capacité de production doublée et promesse d'emplois : le wali suit de près la relance de cette unité stratégique.

L'usine de production d'eau minérale « Milok », située dans la région d'El-Mailleg à Laghouat, s'apprête à retrouver une nouvelle vie. À l'arrêt depuis plus de sept ans en raison de sérieuses contraintes ayant hypothéqué

son exploitation, cette entité économique vient de réceptionner de nouveaux équipements pour une nouvelle ligne d'embouteillage, en prévision de sa relance imminente, ont indiqué dimanche ses responsables. Une fois opérationnelle, l'usine verra sa capacité de production augmenter significativement, passant de 15 000 à 24 000 bouteilles par heure, de quoi consolider la production locale et satisfaire les besoins du marché.

Une renaissance qui s'inscrit dans la stra-

tégie d'accompagnement des investissements productifs et de dégel des projets en arrêt pronée par les pouvoirs publics.

Le wali de Laghouat, Mohamed Benmalek, a effectué une visite d'inspection sur le site pour suivre les phases techniques de montage des nouvelles installations, avant le lancement des essais et l'entrée en exploitation.

Il a appelé à hâter la cadence des travaux, qualifiant le projet d'investissement fructueux

pour la dynamique de développement économique de la région.

Au-delà de l'augmentation de la production nationale d'eau minérale, la remise en service de l'usine Milok devra contribuer à la création de nouveaux emplois et à la consolidation du tissu industriel local, incarnant la volonté des autorités de redynamiser le secteur industriel dans les régions de l'intérieur.

MASCARA

Une commission mobilisée pour évaluer les dégâts après les incendies

B.H

Dépêchée sur le terrain par les autorités locales, une commission pluridisciplinaire sillonne les zones sinistrées pour évaluer les pertes, tandis que le wali annonce des mesures pour renforcer les capacités de prévention et de lutte contre les feux de forêt. Les massifs forestiers et les exploitations agricoles de la wilaya de Mascara portent encore les stigmates des incendies qui ont ravagé plusieurs localités ces derniers jours. Face à l'ampleur des dégâts, les services de la wilaya ont mis en place une commission mixte chargée du recensement et de l'évaluation des pertes, a-t-on appris lundi auprès des autorités locales. Composée de représentants de la Conservation des forêts, de la Direction de la Protection civile, des Services agricoles, ainsi que des services de la wilaya, des daïras et des communes concernées, cette commission a immédiatement entrepris des sorties de terrain dans les localités les plus durement touchées. Parmi les zones inspectées figurent Oued Taghia, Maoussa, Sidi Boussaïd, Aouf et Nesmoth, où les flammes ont parcouru d'im-

portantes superficies forestières et agricoles. L'opération de recensement cible en particulier les exploitations agricoles de la localité d'Ouled Bennasser, dans la commune d'Oued Taghia, les abords de l'entrée de Sidi Boussaïd, les forêts de Nekarif et de Sefsaf à Maoussa, le Djebel El Assa au douar Sidi Ziane (commune d'Aouf), ainsi que la forêt domaniale de Nesmoth. Cette évaluation exhaustive permettra aux autorités locales de procéder à l'indemnisation des sinistrés, conformément aux instructions claires du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a appelé à une prise en charge rapide et efficace des victimes des incendies.

Le wali sur le terrain pour rassurer et annoncer des mesures

Dimanche, le wali de Mascara, Fouad Aïssi, s'est personnellement rendu dans plusieurs zones touchées pour constater l'étendue des dégâts et apporter son soutien aux populations éprouvées. Il a tenu à rassurer la population en confirmant qu'aucune perte humaine n'était à déplorer, tout en reconnaissant l'importance des dégâts matériels, qui ont principalement affecté les espaces forestiers, véritables pou-

mons verts de la région. Au-delà du constat, le wali a annoncé une série de mesures destinées à renforcer la résilience du territoire face à ce fléau récurrent. Parmi celles-ci, l'ouverture prochaine de nouvelles pistes forestières et rurales, afin de faciliter l'accès des secours aux zones les plus reculées, et le renforcement des moyens d'intervention de la Conservation des forêts et de la Protection civile, à travers l'acquisition d'équipements supplémentaires. Une stratégie qui vise à améliorer les capacités de prévention et de réactivité face aux incendies.

Une mobilisation saluée à tous les niveaux

Le premier responsable de la wilaya a également tenu à saluer chaleureusement la mobilisation exemplaire de tous les acteurs engagés dans la lutte contre les flammes : agents de la Protection civile, personnels de la Conservation des forêts, éléments de l'Armée nationale populaire, gendarmes, policiers, services des daïras et des communes, et surtout les citoyens bénévoles. C'est grâce à cette intervention coordonnée et rapide que les sinistres ont pu être maîtrisés, limitant ainsi l'étendue des dégâts et préservant des vies humaines.

CONSTANTINE

Constantine lance une campagne de sensibilisation auprès des populations vulnérables

K.L

Cinq cellules de proximité mènent des opérations « porte à porte » pour prévenir les risques d'incendie domestiques, forestiers et industriels. Une campagne de

sensibilisation aux risques d'incendie a été lancée à Constantine par la Direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS), en coordination avec l'Agence de développement social (ADS). Cinq cellules de proximité sillonnent les zones rurales et les abords des forêts pour

dispenser des conseils de prévention et distribuer des brochures. L'accent est mis sur le contrôle des installations électriques et la rationalisation de l'énergie. L'opération se poursuivra tout au long de l'été pour ancrer une culture préventive, notamment chez les jeunes.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

13 morts et 241 blessés en 24 heures, un bilan estival toujours alarmant

R.N

La Protection civile enregistre un lourd tribut sur les routes, avec une hécatombe particulièrement sévère à Tamanrasset (5 morts). Par ailleurs, trois noyades ont été déplorées sur les plages, et 75 incendies de végétation ont été maîtrisés.

Le bilan des accidents de la route en Algérie reste dramatiquement élevé. Selon les données communiquées lundi par la Direction générale de la Protection civile, 13 personnes ont perdu la vie et 241 autres ont été blessées dans des accidents survenus au cours des dernières

24 heures, à travers plusieurs wilayas du pays. Le drame le plus lourd s'est produit dans la wilaya de Tamanrasset, où le renversement d'un véhicule léger sur la RN 01, dans la commune d'Ain Amguel, a coûté la vie à cinq personnes et fait quatre blessés. Un bilan qui alerte une fois de plus sur la dangerosité des routes du Sud, souvent sujettes à des vitesses excessives et à des conditions de conduite difficiles.

Parallèlement, le dispositif de surveillance des plages, déployé pour la saison estivale, a permis de sauver 824 personnes de la noyade, de prodiguer des soins de première urgence à 306 autres et d'évacuer 36 personnes vers les

structures sanitaires locales. Malheureusement, trois décès par noyade ont été enregistrés, dans les wilayas d'Alger (un) et de Mostaganem (deux).

À Laghouat, le corps sans vie d'un adolescent a été repêché dans une mare d'eau au lieu-dit Labiadh.

Enfin, les unités de la Protection civile sont également intervenues pour l'extinction de 75 incendies du couvert végétal dans plusieurs wilayas, ainsi que de deux incendies urbains à Relizane et Sidi Bel Abbès, témoignant de la multiplicité des risques auxquels sont confrontés les secours en cette période estivale.

SIDI BEL-ABBÈS

Six nouvelles spécialités d'avenir viennent enrichir l'offre de formation

R.M

Cybersécurité, efficacité énergétique, gestion des déchets dangereux : la formation professionnelle s'adapte aux mutations économiques pour renforcer l'employabilité des jeunes.

À l'approche de la rentrée d'octobre 2026, le secteur de la formation professionnelle de Sidi Bel-Abbès étoffe son offre avec six nouvelles spécialités en phase avec les besoins du marché : électronique des systèmes intégrés, efficacité énergétique industrielle, développement d'applications web intégrées, support informatique, cyber-sécurité et gestion des déchets dangereux. Ces filières accompagnent

la transformation numérique, la transition énergétique et la protection de l'environnement.

Cinq mille quatre-vingt-cinq places pédagogiques sont ouvertes sur 51 spécialités. Tous les moyens ont été mobilisés pour garantir l'accueil des stagiaires et favoriser leur insertion professionnelle, l'entrepreneuriat et la création de startups.

TIARET

Trois nouvelles piscines semi-olympiques entrent en service pour dynamiser la pratique sportive

H.N

Réparties dans les communes d'Aïn Kermès, Aïn Deheb et Mahdia, ces infrastructures modernes sont encadrées par des maîtres-nageurs formés par la Protection civile. D'autres réalisations sont d'ores et déjà programmées pour 2027.

La wilaya de Tiaret franchit une nouvelle étape dans le développement de ses infrastructures sportives avec la mise en service de trois piscines semi-olympiques, a annoncé lundi le directeur de la Jeunesse et des Sports (DJS), Omar Slani.

Situées dans les communes d'Aïn Kermès, Aïn Deheb et Mahdia, ces installations ont été inaugurées par le secrétaire général de la wilaya, chargé de la gestion des affaires de la wilaya, Rabah Mourad Yaza, en présence des autorités locales.

Chacune de ces piscines dispose d'un bassin de natation de 312 mètres carrés, mesurant 25 mètres de long sur 12,5 mètres de large, ainsi que d'équipements annexes complets : vestiaires, infirmerie, locaux techniques, espaces verts et parkings. « Ces infrastructures constituent un apport qualitatif au réseau des équipements sportifs de la wilaya », s'est félicité M. Slani.

Les piscines sont encadrées par des équipes comprenant des cadres administratifs, des conseillers en sport et un nombre important de maîtres-nageurs, tous formés par les plongeurs de la Direction de la Protection civile de la wilaya. Une attention particulière est portée à la sécurité des usagers et à la qualité des conditions de pratique de la natation.

Ces nouvelles infrastructures viennent renforcer le réseau existant, qui comprend déjà les piscines semi-olympiques de Sougueur, Frenda, Rahouia et Oued Lili, la piscine olympique du chef-lieu de wilaya, ainsi que les piscines de proximité des communes d'Aïn Dzarit, Medroussa et Tiaret.

D'ores et déjà, le lancement des travaux de réalisation de trois autres piscines semi-olympiques est prévu au début de l'année 2027, dans les communes de Dahmouni, Medroussa et Takhemaret.

« La Direction de la Jeunesse et des Sports, en coordination avec les autorités locales, poursuit ses efforts pour généraliser ce type d'infrastructures à travers les chefs-lieux de daïra et les communes, notamment dans les zones éloignées », a indiqué M. Slani. L'objectif est de promouvoir la pratique de la natation, de rapprocher les équipements sportifs des citoyens et de contribuer à la détection et à la formation des jeunes talents, dès le plus jeune âge.

LE DÉPARTEMENT DE SAÏD SAYOUD TIENT SON ENGAGEMENT

« Une indemnisation rapide et équitable pour toutes les victimes des incendies »



Wassila. B

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a annoncé hier, dans un communiqué, le lancement des indemnisations pour toutes les personnes touchées par les incendies qui ont ravagé plusieurs provinces du pays. Le processus devrait être achevé au plus tard fin août.

Le département dirigé par Saïd Sayoud a précisé que « dans le cadre

des mesures prises pour faire face aux conséquences des incendies qui ont touché de nombreuses provinces depuis début juillet 2026, et conformément aux directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à recenser et indemniser toutes les personnes sinistrées, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports informe les citoyens que les autorités compétentes procéderont prochainement aux indemnisations. Ces indemni-

sations couvriront les dommages matériels subis par les bâtiments et les habitations, ainsi que les pertes liées aux cultures agricoles et au bétail. Le processus devrait être achevé au plus tard fin août 2026. »

Au-delà de l'urgence humanitaire, cette opération d'indemnisation témoigne d'une vision de gestion proactive et humaine portée par le ministre de l'Intérieur, M. Brahim Sayoud. En orchestrant une coordination sans précédent entre les services de la Protection civile, les wilayas et les directions agricoles, le ministre a non seulement accéléré les délais de recensement, mais il a aussi veillé à ce qu'aucune zone reculée ne soit oubliée. Sa présence sur le terrain, ses contacts directs avec les familles éprouvées et sa volonté d'instaurer une transparence totale dans l'attribution des aides ont redonné espoir à des centaines de foyers sinistrés. En fixant un délai contraignant (fin août 2026), M. Sayoud envoie un signal fort : l'État ne se contente pas de promettre, il agit avec rigueur et célérité, plaçant la dignité des citoyens au cœur de son action publique.

SAYOUD REÇOIT L'AMBASSADEUR D'ESPAGNE

Vers une forte coopération dans les transports et la sécurité

Wassila. B

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a reçu, lundi, l'ambassadeur du Royaume d'Espagne auprès de l'Algérie, M. Ramiro Fernandez Bachiller, à la demande de ce dernier, indique un communiqué du ministère.

Cette rencontre, qui s'est déroulée en présence des cadres centraux du ministère, a permis d'échanger les vues sur les voies de développe-

ment des relations de coopération bilatérale, notamment en matière des transports, tous modes confondus, de la coopération sécuritaire et de la sécurité routière, mais aussi d'examiner les perspectives d'élargissement du partenariat entre les deux pays, précise-t-on de même source.

A cette occasion, M. Sayoud a souligné "l'attachement de l'Algérie à renforcer les relations de coopération avec le Royaume d'Espagne, étant un pays ami, et à œuvrer à la promotion du partenariat bilatéral

au mieux des intérêts communs", insistant sur l'importance de renforcer la formation, d'échanger les expertises et de tirer profit des expériences réussies dans les domaines d'intérêt commun. Lors de cette rencontre, les deux parties ont salué "le niveau positif de la coopération établie entre l'Algérie et le Royaume d'Espagne", soulignant leur volonté commune de poursuivre son développement et de le hisser à des perspectives plus larges, de manière à renforcer les relations bilatérales entre les deux pays.

L'AMBASSADEUR DE LA RÉPUBLIQUE SAHRAOUIE :

« L'Algérie soutient constamment la cause du peuple sahraoui »

L'ambassadeur de la République sahraouie en Algérie, M. Khatri Adouh Khatri, a salué, lundi, la position de l'Algérie qui "œuvre constamment à maintenir vivante dans les mémoires et les consciences la cause du peuple sahraoui", ce qui reflète son engagement à soutenir les causes justes.

Dans une allocution prononcée à l'ouverture d'un colloque scientifique sur le thème: "Question du Sahara occidental : racines historiques, situation actuelle et perspectives à la lumière des mutations internationales", organisé par l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG) en coordination avec le Centre sahraoui d'études stratégiques, M. Adouh a précisé que cette position "puise sa source dans l'esprit et les principes de la glo-

rieuse Révolution de Novembre" et incarne "la doctrine de la libération et de la liberté à laquelle le peuple algérien frère a cru, pour laquelle il s'est sacrifié et à laquelle il est resté attaché". Cette rencontre vient "confirmer et réitérer la position forte de l'Algérie sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", a ajouté l'ambassadeur estimant que ce colloque représente "un apport riche à l'analyse, à la recherche et à l'éclairage sur la lutte du peuple sahraoui, son parcours de libération et sa juste cause qui dure depuis plus de soixante-dix ans".

De son côté, la représentante du ministère des Affaires étrangères, directrice générale de la veille stratégique, de l'anticipation et de la gestion des crises, Mme Nassima Baghli, a in-

diqué que la position de l'Algérie sur la question du Sahara occidental "a toujours été cohérente et claire", étant une question de décolonisation, soulignant que son règlement "doit impérativement passer par l'exercice, par le peuple sahraoui, de son droit à l'autodétermination conformément à la charte pertinente des Nations unies".

Le directeur général de l'INESG, M. Abdelaziz Medjahed, a, pour sa part, affirmé que le riche programme du colloque permettra d'étudier la question du Sahara occidental sous ses différents aspects, de rappeler fidèlement son histoire et d'ouvrir le débat sur les différentes visions et analyses qui s'y rapportent.

Cette rencontre constitue une occasion

d'examiner en profondeur le dossier de la question sahraouie, la qualifiant de "cause de conscience", a-t-il ajouté précisant qu'il "ne s'agit pas seulement de la cause du peuple sahraoui, mais de celle de tous les hommes libres à travers le monde". Pour sa part, le président du Centre sahraoui d'études stratégiques, Sidi Mohamed Aba Mohamed, a déclaré que la question du Sahara occidental "demeure une question de décolonisation inscrite à l'ordre du jour des Nations unies", appelant à accélérer la mise en œuvre des résolutions de la légalité internationale et à permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination.

APN

Ouverture de la dixième législature

L'Assemblée populaire nationale (APN) tiendra, mardi à 10h00, la séance d'ouverture de la dixième législature, indique lundi un communiqué de l'Assemblée.

L'ordre du jour de cette séance comprend "l'appel nominal des députés conformément à la proclamation de la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection des membres de l'Assemblée, puis la constitution de la commission chargée de la validation de la qualité de membre et l'adoption de son rapport, outre l'élection d'un nouveau président de l'APN", précise le communiqué.

ALGER

Ouverture d'un colloque sur la cause Saharaouie

Les travaux d'un colloque scientifique consacré à la "Question du Sahara occidental : racines historiques, situation actuelle et perspectives à la lumière des mutations internationales", ont débuté lundi à Alger, avec la participation d'universitaires et de chercheurs algériens et sahraouis.

Organisée par l'Institut national d'études stratégiques globales et le Centre sahraoui d'études stratégiques, sous le slogan : "La liberté est un droit partagé par tous les êtres humains et celui qui l'usurpe est un criminel", cette rencontre de deux jours a été marquée, lors de sa séance d'ouverture, par une allocution de l'ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) en Algérie, M. Khatri Addouh Khatri.

Une conférence sur "les racines historiques de la question du Sahara occidental" a été également présentée par le représentant du Front Polisario, Mustapha Mohamed Lemine, ainsi qu'une communication intitulée "la recomposition contemporaine de l'ordre international et la redéfinition des dynamiques diplomatiques dans la gestion internationale de la question du Sahara occidental", par l'enseignante Felissi Nardjes de l'Ecole nationale supérieure des sciences politiques.

La première journée est consacrée à deux sessions scientifiques. La première, intitulée "les racines historiques, le processus de décolonisation et les enjeux juridiques", porte sur les fondements historiques de la question sahraouie et les aspects liés au droit international. La seconde session, consacrée aux "transformations géopolitiques, à la recomposition de l'ordre international et aux évolutions sur le terrain", examine les mutations régionales et internationales entourant ce dossier.

Les travaux de la deuxième journée porteront également sur une troisième session intitulée "les dimensions sociales, économiques et les espaces territoriaux stratégiques", ainsi que sur une quatrième session consacrée aux "récits, mobilisation médiatique, diplomatie d'influence et cadres de mise en œuvre du soutien commun". Le programme prévoit aussi une intervention de l'ambassadeur sahraoui en Algérie sur "les perspectives de règlement et de solution future", avant la clôture du colloque par une lecture générale des recommandations.

ALGÉRIE-ITALIE

Tebboune reçoit un appel téléphonique de Giorgia Meloni



Wassila. B

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, lundi, un appel téléphonique de la présidente du Conseil des ministres de la République italienne, Mme Giorgia Meloni, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République.

"Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, ce jour, un appel téléphonique de la présidente du



Conseil des ministres de la République italienne, Mme Giorgia Meloni, au cours duquel ils ont passé en revue les excellentes relations bilatérales entre les deux pays dont ils se sont pleinement félicités, notamment dans le domaine économique, en général, et énergétique, en particulier", lit-on dans le communiqué.

"Les deux parties se sont également félicitées des progrès réalisés dans le cadre du Plan Mattei", ajoute la même source.

De son côté, "le président de la Répu-

blique a remercié Mme Giorgia Meloni pour les condoléances qu'elle lui a adressées, ainsi qu'à l'Algérie, suite à l'incendie de l'établissement de l'enfance assistée", conclut le communiqué.

Cet entretien téléphonique de haut niveau s'inscrit dans la dynamique de renforcement continu des liens stratégiques entre Alger et Rome, qui ne cessent de se consolider depuis la signature de plusieurs accords-cadres dans les domaines de l'énergie, des infrastructures et de l'agriculture. La référence explicite au Plan Mattei (initiative italienne visant à promouvoir le développement en Afrique) témoigne de la convergence de vues entre les deux pays sur les enjeux régionaux et de leur volonté commune de faire de la Méditerranée un espace de prospérité partagée. Au-delà des dossiers bilatéraux, cet appel réaffirme le rôle central de l'Algérie comme partenaire privilégié de l'Italie dans le bassin méditerranéen, une relation fondée sur la confiance mutuelle et la complémentarité économique, qui s'illustre notamment par les importants approvisionnements en gaz algérien vers l'Italie, faisant de ce pays l'un des premiers clients de Sonatrach.

MAISON DE LA PRESSE "TAHAR DJAOUT"

Bouamama à l'écoute des professionnels des médias

Wassila. B

Le ministre de la Communication, M. Zoheir Bouamama, a effectué une visite d'inspection à la Maison de la presse "Tahar Djaout" et à son annexe "Abdelkader Safir" à Alger, où il a rencontré plusieurs éditeurs de journaux et responsables de sites électroniques privés, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette visite, qui s'est déroulée dimanche, le ministre a écouté "les préoccupations des journalistes et du personnel, tout en s'enquérant de l'état des sièges des établissements médiatiques installés à la Maison de la presse et à son annexe", précise la même source. A cet égard, M. Bouamama a souligné que le ministère de la Communication "a sollicité l'inscription d'une opération de réhabilitation de ces structures dans le cadre du projet de budget de l'exercice 2027, afin de permettre l'amélioration de l'environnement de travail", conclut le communiqué.

Cette visite d'inspection, qui s'inscrit



dans une démarche de proximité avec les acteurs du secteur, a permis au ministre de prendre connaissance des difficultés quotidiennes rencontrées par les équipes. L'écoute des préoccupations des professionnels et la promesse d'une réhabilitation des locaux témoignent d'une volonté d'améliorer concrètement les conditions de travail au sein de ce lieu emblématique de la presse algérienne, souvent décrit comme vétuste.

Au-delà des aspects matériels, le projet de réhabilitation pour 2027 représente un signal fort adressé à toute la corporation. Il traduit une reconnaissance de l'importance stratégique de la Maison de la presse en tant que pôle central pour l'information et l'échange entre confrères, dans un contexte où les défis technologiques et économiques pour les médias traditionnels et en ligne sont majeurs.

IMPORTATION DE SERVICES

La plateforme numérique sera lancée le 1er août

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a annoncé, dans un communiqué, le lancement d'une plateforme numérique dédiée à l'importation de services, à compter du 1er août prochain, dans le cadre de son programme visant à moderniser le secteur

et à simplifier les procédures administratives.

Cette plateforme destinée à l'ensemble des opérateurs économiques (personnes physiques et morales), constitue un espace numérique unifié permettant le dépôt, le traitement et le suivi des demandes d'importation de services, en vue de faciliter les procé-

dures, d'améliorer les délais de traitement des dossiers et la qualité des services fournis.

Ainsi, l'ensemble des procédures liées à l'importation de services s'effectueront exclusivement sur cette plateforme dès son lancement, via le lien électronique: services.mcepe.gov.dz, conclut le communiqué.

INTÉGRATION AFRICAINE

L'Algérie réaffirme son engagement

Le président du Parlement panafricain (PAP), M. Fateh Boutbig, a réaffirmé, lundi, l'engagement de cette institution à être un "partenaire actif" dans la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Afrique, en tant que cadre stratégique incarnant les aspirations des peuples du continent à une Afrique prospère, intégrée, sûre et capable de prendre la place qui lui sied dans le concert des nations.

Dans une allocution prononcée à l'ouverture de la première session ordinaire de la septième législature du PAP, tenue au siège du parlement à Midrand (Afrique du Sud), M. Boutbig a précisé que cette session constitue une "étape charnière dans le parcours de notre institution continentale", ajoutant que la prochaine phase aura pour maître-mot "la réforme, l'efficacité, le partenariat et la réalisation".

Le président du PAP a indiqué que la vision de la septième législature repose sur "quatre axes stratégiques : le renforcement de la performance institutionnelle du Parlement, la consolidation des principes de bonne gouvernance, le soutien à l'intégration économique et législative du continent, et l'ancrage de la diplomatie parlementaire au service de la paix, de la justice et du développement, parallèlement à la conduite de la transformation numérique et au renforcement de la souveraineté numérique de l'Afrique".

Dans ce cadre, M. Boutbig a souligné que la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) n'est "pas un simple accord économique, mais un projet civilisationnel et stratégique qui incarne la volonté de l'Afrique de bâtir son avenir par ses propres moyens", relevant que le PAP poursuivra son soutien à sa mise en œuvre à travers le rapprochement législatif, l'harmonisation des législations nationales et le suivi des engagements continentaux.

Il a réitéré, à cette occasion, la solidarité du PAP avec le peuple palestinien et son soutien à ses droits légitimes, notamment son droit à établir son Etat indépendant, appelant à mettre fin à la souffrance des civils et à respecter les résolutions des Nations Unies et la légalité internationale. Il a également réaffirmé l'attachement du PAP au parachèvement du processus de décolonisation, conformément à la Charte des Nations Unies, à l'Acte constitutif de l'Union africaine (UA) et aux résolutions pertinentes.

Au terme de son allocution, M. Boutbig a rappelé que l'autonomisation des femmes et des jeunes représente "un pilier fondamental" pour construire l'avenir du continent, soulignant la nécessité de "renforcer la présence des femmes aux postes de direction et de prise de décision, d'assurer une éducation de qualité et de garantir des opportunités d'emploi et de créativité pour les jeunes, en tant que partenaires du présent et artisans du changement".

Lors des travaux de cette première session ordinaire de la 7ème législature qui se poursuivra jusqu'au 30 juillet courant, les participants débattront de plusieurs questions inscrites à l'ordre du jour, notamment la paix et la sécurité sur le continent, les rapports des commissions permanentes, le rapport du Caucus des femmes parlementaires, ainsi que le thème de l'UA pour l'année 2026: "Assurer la disponibilité durable de l'eau et des systèmes d'assainissement sûrs pour atteindre les objectifs de l'Agenda 2063". La session se clôturera par l'adoption des résolutions finales.

TEBBOUNE LORS D'UNE ENTREVUE AUX REPRÉSENTANTS DE LA PRESSE

« L'Algérie n'a jamais demandé un quota de visas à la France »

Wassila. B

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a accordé une entrevue périodique aux représentants de la presse nationale, qui sera diffusée, lundi soir à 21h, sur les chaînes de Télévision et de Radio nationales.

Le chef de l'État a évoqué le sujet dans une entrevue avec des représentants de médias nationaux qui sera diffusée ce lundi 27 juillet par la télévision algérienne et dont la présidence de la République a diffusé des extraits.

Plusieurs questions de l'actualité nationale et internationale ont été abordées par le président de la République Abdelmadjid Tebboune dans son entrevue périodique avec des médias nationaux, à suivre ce lundi soir sur les médias audiovisuels publics. Selon des extraits diffusés par

la Présidence de la République, alors que l'Algérie et la France ont entamé un processus de sortie de crise, la question des visas est revenue au-devant de la scène suite à des déclarations faites par l'ambassadeur de France en Algérie.

Le 14 juillet dernier, l'ambassadeur français Stéphane Romatet a évoqué un probable retour au niveau des délivrances d'avant la crise, qui était de 250 000 visas par an. Ces déclarations ont suscité une levée de boucliers chez la droite et l'extrême-droite française, faisant même réagir le Quai d'Orsay et l'Elysée.

« Il n'y a aucun objectif chiffré en matière de visas », a indiqué le président Emmanuel Macron en conseil des ministres mercredi 22 juillet, tandis que son ministre des affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, a réitéré devant le parlement qu'« il n'y a aucun ob-



jectif chiffré » et que la politique du gouvernement « ne répond à aucune logique de volume ou de quotas ».

Dans les débats en France la question des visas est abordée comme s'il s'agissait d'une revendication algérienne dans le cadre des discussions pour la relance de la relation bilatérale. D'où cette mise au point ferme du président Tebboune.

Face à des représentants de médias nationaux, le président de la République a tenu à

réaffirmer « trois choses », pour les Algériens, « avant nos amis français ». « Le président algérien n'a jamais demandé un quota de visas, un nombre de visas ou parlé de visas » avec la France, a-t-il assuré. « Deuxièmement, a poursuivi le chef de l'État à propos du dossier mémoriel, je n'ai jamais demandé d'excuses, je n'ai jamais demandé d'indemnisation. » « L'Algérie ne fera jamais la manche », a-t-il encore assuré.

INCENDIE À L'ORPHELINAT D'ALGER

Le président de la République ordonne une enquête très approfondie

R. N

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a ordonné aux services de sécurité l'ouverture d'une enquête "très approfondie" sur l'incendie de l'établissement de l'enfance assistée de Mohammadia à Alger. "J'ai ordonné aux services de sécurité une enquête très approfondie, à partir du planton jusqu'au plus haut responsable" de cet établissement afin de mettre toute la lumière sur cette tragédie, a déclaré le président de la République, lors de son entrevue périodique avec les représentants de médias nationaux, et qui sera diffusée lundi soir.

Sur un autre plan, le président de la

République a tenu à saluer les efforts des différents intervenants et acteurs face aux incendies enregistrés dans certaines wilayas, citant en particulier les images de solidarité façonnées par les agents de la Protection civile en train de rafraîchir leurs collègues de Sonelgaz, lorsque ces derniers s'affairaient à rétablir une panne d'électricité à côté d'un foyer d'incendie encore actif.

"Ce sont des images que vous ne verrez qu'en Algérie", a-t-il soutenu, avant d'annoncer que "des mesures seront prises pour encourager les agents du terrain". En outre, le président de la République s'est engagé à "poursuivre le dialogue avec les partis politiques".

Sur un autre registre, le président de

la République a affirmé que l'État continuera de mener une "guerre féroce" contre les bandes de quartier, assurant que ces bandes seront "vaincues".

Le président de la République a tenu, à ce propos, à rassurer toutes les familles algériennes au sujet de "la sécurité de leurs fils et de leurs filles".

Concernant les relations algéro-françaises, le président de la République a réaffirmé "aux Algériens avant les amis français" que le Président algérien "n'a jamais demandé un quota de visas, un nombre de visas, ou parlé de visas", de même qu'il "n'a jamais demandé d'excuses ou d'indemnisations", avant de conclure: "L'Algérie ne fera jamais la manche".

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Tebboune met en garde contre la déstabilisation de la Tunisie

Wassila. B

Lors de son entrevue périodique avec des médias nationaux, le président de la République Abdelmadjid Tebboune s'est exprimé sur divers sujets. Selon des extraits diffusés par la Présidence de la République, outre une ferme mise au point sur la question des visas français pour les Algériens, le chef de l'État a évoqué plusieurs autres dossiers, dont les incendies enregistrés à travers le

pays, le drame de l'orphelinat de Mohammadia, l'augmentation du SMIG, les gangs de quartier et la situation en Tunisie.

Le président Tebboune a mis en garde contre toute tentative de déstabilisation par le terrorisme de ce pays voisin. L'Algérie ne laissera pas faire quiconque "apportera le terrorisme en Tunisie, ou menacera la Tunisie avec le terrorisme", a-t-il averti.

Au sujet de la lutte contre les incendies, Abdelmadjid Tebboune a salué les

efforts fournis sur le terrain, citant l'image de travailleurs de Sonelgaz en train de rétablir l'électricité à côté d'un foyer de feu encore actif.

"Ce sont des images que vous ne voyez qu'en Algérie", a-t-il assuré. « Ça se terminera si Dieu le veut et on encouragera les gens du terrain », a-t-il promis. Le président s'était engagé mercredi dernier auprès des pompiers pour que leurs « efforts acharnés ne soient pas vains, une fois la victoire définitive remportée sur les incendies ».

EDITO

La mise au point historique de Tebboune à la France

Wassila. B

La déclaration historique du président Abdelmadjid Tebboune, affirmant que « l'Algérie n'a jamais demandé un quota de visas à la France », tombe à point nommé pour rétablir une vérité que l'extrême droite en France, s'évertue à déformer. Alors que les débats hexagonaux s'enflamment autour d'une prétendue « revendication algérienne » sur les chiffres de délivrance, le chef de l'État algérien coupe court, avec une fermeté salutaire, à toute tentative d'instrumentalisation.

Il ne s'agit pas ici d'une simple rectification technique, mais d'une réaffirmation de la posture de l'Algérie, qui n'a jamais placé la relation bilatérale sous le signe du marchandage ou de la dépendance.

Par cette sortie médiatique, le président Tebboune rappelle à tous que l'Algérie, pays souverain et fier, ne mendie rien à personne. « L'Algérie ne fera jamais la manche », a-t-il martelé, une formule qui résume à elle seule une philosophie diplomatique constante depuis le recouvrement de l'indépendance. En rejetant clairement l'idée d'avoir sollicité un nombre précis de visas, ou même d'avoir abordé ce sujet avec les autorités françaises, le chef de l'État met fin aux polémiques stériles et renvoie dos à dos ceux qui, de part et d'autre, tentent de réduire la coopération bilatérale à un simple jeu de chiffres. Ce faisant, le président a également eu le mérite de dissocier le dossier des visas de celui, autrement plus lourd, de la mémoire. En affirmant n'avoir jamais demandé ni excuses ni indemnisation, il recentre le débat sur l'essentiel : la relation entre Alger et Paris ne saurait se résumer à des contentieux historiques ou à des ajustements administratifs. Elle doit être bâtie sur le respect mutuel et la reconnaissance réciproque, sans que l'un des deux partenaires n'ait à rabaisser sa dignité pour obtenir des concessions. C'est une position d'équilibre et de hauteur qui honore notre diplomatie.

Cette mise au point présidentielle n'est pas une fin en soi, mais un préalable indispensable à toute relance saine de la relation franco-algérienne. Elle redonne aux discussions à venir leur véritable dimension, loin des mensonges médiatiques.

L'Algérie se présente ainsi comme un partenaire exigeant mais constructif, qui n'accepte ni les leçons ni les injonctions, mais qui reste ouvert à un dialogue respectueux sur tous les sujets, à condition que celui-ci se déroule entre égaux. C'est cette fermeté courtoise, alliée à la clarté du discours, que cet éditorial salue sans réserve.

Au-delà de la seule question des visas, cette prise de parole présidentielle dessine en creux les contours d'une diplomatie algérienne mature et assumée, qui refuse de se laisser enfermer dans des polémiques artificielles entretenues par certains cercles politiques français.

En rappelant que l'Algérie n'a jamais été demandeuse (ni sur les chiffres, ni sur les excuses), le président Tebboune déplace habilement le centre de gravité des échanges vers les véritables enjeux de coopération : économie, énergie, et coopération mutuellement bénéfique.

LIGUE ARABE-ONU

17e réunion de coopération générale à Genève



La 17e réunion de coopération générale entre la Ligue des Etats arabes et les Nations unies se tient du 27 au 29 juillet au siège de l'ONU à Genève, dans le cadre du partenariat stratégique entre les deux organisations.

La réunion rassemble des hauts responsables des deux organisations ainsi que des représentants de leurs institutions et agences spécialisées. Les participants examineront les progrès réalisés depuis la 16e réunion de coopération générale et évalueront la mise en

œuvre des domaines d'action communs.

Les discussions porteront notamment sur le renforcement de la coopération en matière de paix et de sécurité, de développement durable, des droits de l'homme, de sécurité alimentaire et hydrique, ainsi que sur les programmes "Femmes, paix et sécurité" et "Jeunesse, paix et sécurité", en plus des efforts de prévention des conflits armés, afin de promouvoir la stabilité régionale et une paix durable.

La réunion abordera également les principales questions régionales, en particulier la cause palestinienne, ainsi que les évolutions de la situation en Syrie, au Liban, au Yémen et en Libye.

Cette rencontre reflète l'engagement de la Ligue arabe et de l'ONU à renforcer leur coopération stratégique et leur coordination sur les dossiers d'intérêt commun, en vue de soutenir la paix et la sécurité internationales, de promouvoir le développement durable et de répondre plus efficacement aux défis auxquels sont confrontés la région et le monde.

AFGHANISTAN

5,7 millions d'enfants et de mères menacés par la baisse des financements

Le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) a averti, que le manque de financement prévu pour l'année 2026 menace les programmes de nutrition dont bénéficient environ 5,7 millions d'enfants et de mères en Afghanistan.

Dans un communiqué publié dimanche, le Bureau a indiqué que des millions d'Afghans parmi les plus vulnérables pourraient perdre l'accès aux services de santé et aux services de nutrition essentiels si les organisations humanitaires ne reçoivent pas un financement urgent. Il a souligné que les contraintes financières affectent déjà la capacité des partenaires humanitaires à répondre aux besoins croissants, notamment parmi les enfants et les

mères exposés au risque de malnutrition.

OCHA a ajouté que l'Afghanistan continue de faire face à l'une des pires crises humanitaires au monde, marquée par la pauvreté, l'insécurité alimentaire, la faiblesse des services publics et un accès limité aux soins de santé, ainsi que par les conséquences de plusieurs années de conflit et de difficultés économiques. Cette situation contraint des millions d'Afghans à dépendre de l'aide internationale. Il a également indiqué que les enfants sont les plus touchés par cette crise, le manque d'aliments nutritifs, d'eau potable, de soins de santé et de services d'assainissement augmentant les risques de malnutrition aiguë. Les familles pauvres sont souvent contraintes de choisir entre l'achat



de nourriture et la satisfaction d'autres besoins essentiels. Enfin, le Bureau a averti que la baisse du financement international pourrait obliger les agences humanitaires à réduire ou à limiter leurs programmes de nutrition, privant

ainsi les populations les plus vulnérables, notamment dans les zones reculées et défavorisées, d'une aide en temps opportun, et augmentant les risques de maladies et de décès évitables chez les enfants et les mères.

SOUDAN

Reprise des activités de 75 % des structures sanitaires de base

Le ministre soudanais de la Santé, Haltham Mohamed Ibrahim, a annoncé la reprise des activités d'environ 75 % des établissements de soins et structures médicales de base, à la suite du retour d'une relative stabilité dans le pays, théâtre d'un conflit armé depuis avril 2023.

Lors d'une conférence de presse tenue dimanche soir à Khartoum, M. Mohamed Ibrahim a déclaré: "Suite au retour d'une relative stabilité à Khartoum, dans le centre du Soudan et dans certaines régions du Kordofan, 75 % des établissements de soins et structures médicales de base ont repris leurs services".

Le ministre a également révélé l'élaboration d'une vision globale pour la reconstruction du secteur de la santé, baptisée "Stratégie de l'es-

poir", avec le soutien de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Son lancement est prévu mercredi prochain. Cette stratégie vise à assurer l'équité en matière de santé et à renforcer les services de soins primaires et spécialisés à travers le pays.

Il a en outre annoncé la conclusion d'un ensemble d'accords de financement avec des institutions internationales et des banques de développement, d'une valeur dépassant 293 millions de dollars, en plus d'engagements supplémentaires estimés à environ 150 millions de dollars sur les trois prochaines années, afin de garantir des ressources durables pour le système de santé et de soutenir les programmes de relance.

Le ministre a également indiqué que plus

de 40 partenaires internationaux ont manifesté leur intérêt pour soutenir le secteur de la santé au Soudan.

Le secteur sanitaire soudanais fait face à de lourds défis depuis le déclenchement du conflit entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR) en avril 2023, de nombreux hôpitaux et centres de santé ayant été détruits ou mis hors service en raison des combats. Et la dégradation des services de santé a accru les risques de propagation de maladies épidémiques, notamment le choléra, la rougeole, la dengue et le paludisme, dans un contexte marqué par l'augmentation des déplacements de population et les difficultés d'accès aux soins dans plusieurs régions touchées par le conflit.

FRANCE ET ESPAGNE

Plus de 325.000

personnes
contraintes de
fuir les incendies

Les gigantesques incendies ont forcé plus de 325.000 personnes à fuir, près de Bordeaux, dans le sud-ouest de la France, où les flammes sont à 15 km de l'agglomération et la situation pourrait empirer à cause de la chaleur, mais aussi dans plusieurs régions espagnoles.

Les températures élevées annoncées pourraient "aggraver le phénomène", redoute la préfète de la Gironde Sophie Brocas.

Météo-France prévoit une probable vague de chaleur sur le Sud-Ouest à partir de mardi avec des maximales jusqu'à 40 et des vents un peu moins forts mais plus secs.

Le brasier géant a englouti 240 habitations, et quelque 220.000 personnes ont été évacuées depuis mercredi, probablement la plus importante opération de ce type jamais menée en France, hors conflit, selon le gouvernement.

Sur cette côte atlantique française, dans le département de la Gironde, les flammes ont parcouru à ce jour 42.000 hectares (quatre fois la superficie de Paris), "soit 10.000 de plus qu'hier", selon la préfète Brocas.

Elles sont désormais "à 15 kilomètres" de la métropole bordelaise (850.000 habitants), mais une évacuation de la ville n'est "pas à l'ordre du jour", a réaffirmé son maire Thomas Cazenave.

Une fumée orangée obscurcit le ciel de Bordeaux et l'odeur de brûlé atteignait les rues.

L'incendie perturbe également fortement les transports, une autoroute est fermée sur 60 kilomètres et le trafic ferroviaire interrompu.

Dans le département voisin des Landes, où le feu est "mieux contenu mais pas fixé", il y a déjà eu 30.000 évacuations.

Les forêts s'enflamment d'autant plus facilement que la végétation et les sols européens sont très secs depuis des mois, phénomène accentué par les canicules exceptionnelles qui ont traversé le continent en juin et en juillet et fait évaporer davantage d'eau.

De terribles incendies font également rage en Espagne, où le Premier ministre, Pedro Sanchez s'attend à des "heures difficiles".

Il se rendra lundi dans la zone sinistrée de Castellan, près de Valence.

Si l'incendie d'Avila près de Madrid est le plus grand de l'histoire récente du pays (25.000 ha ravagés, 60.000 personnes évacuées), le feu a fait une première victime samedi près de Valence dans l'est de l'Espagne, dans un autre incendie.

CYCLISME

L'Algérie en stage en Belgique pour préparer les prochaines compétitions



La sélection nationale algérienne de cyclisme effectue, depuis vendredi dernier, un stage de préparation en Belgique qui se poursuivra jusqu'au 14 août prochain, dans le cadre de son programme de préparation aux prochaines échéances internationales, a indiqué la Fédération algérienne de cyclisme (FAC) lundi.

clisme (FAC) lundi.

Ce regroupement sera ponctué par la participation de la sélection nationale à plusieurs épreuves inscrites au calendrier belge, considéré parmi les plus relevé d'Europe, afin de permettre aux coureurs algériens de se mesurer à une forte concurrence et d'acquérir davantage d'ex-

périence.

Les cyclistes algériens entameront leur programme de compétition dès ce lundi avec leur participation au Grand Prix Raf Jonckheere, une course de 176 kilomètres qui réunira plusieurs des meilleurs clubs belges ainsi qu'un nombre important de coureurs professionnels.

Selon la FAC, cette épreuve constituera un test de haut niveau pour les représentants algériens, appelés à évoluer dans un environnement très compétitif en prévision des prochains rendez-vous internationaux.

Le stage est dirigé par le sélectionneur national Khalil Tamarant, assisté du kinésithérapeute Abderrahmane Bourza et du mécanicien Tarek Boudiaf.

L'effectif retenu est composé de Yacine Hamza, Anes Riahi, Oussama Mimouni, Nadjib Assal, Slimane Bedlis et Hamza Ammari. La Fédération algérienne de cyclisme a souligné que ce stage s'inscrit dans son programme de préparation visant à renforcer les capacités techniques et physiques des coureurs nationaux, tout en leur offrant l'occasion de se confronter à un niveau de compétition élevé avant les prochaines échéances internationales.

MONDIAL U17

Les volleyeuses algériennes en stage d'acclimatation au Chili

La sélection algérienne féminine de volley-ball des moins de 17 ans (U17) est à pied d'oeuvre à Santiago, au Chili, où elle prendra part au Championnat du monde de la catégorie, prévu du 6 au 16 août, après avoir entamé un stage d'acclimatation destiné à préparer les joueuses aux conditions de la compétition, a annoncé la Fédération algérienne de volley-ball (FAVB). Cette phase de préparation permettra aux jeunes volleyeuses algériennes de s'adapter aux conditions climatiques et au décalage horaire avant leur entrée en lice dans la compétition organisée sous l'égide de la Fédération internationale de volley-ball (FIVB). Les Algériennes évolueront dans la poule D, où elles auront fort à faire face à des adversaires de renom : l'Italie, la Chine Taipei, Porto Rico, la Corée du Sud et la République dominicaine. La mission de la sélection nationale s'annonce particulièrement délicate face à des formations habituées aux grands rendez-vous internationaux. Le Six national tentera néanmoins de défendre les couleurs nationales avec les honneurs et d'engranger une précieuse expérience au plus haut niveau mondial. Le Mondial U17 réunira 24 sélections réparties en quatre groupes de six équipes, avec la participation des meilleures nations de la discipline, dans une compétition qui constitue une étape importante dans le développement des jeunes talents du volley-ball mondial.

BASKET FÉMININ

Deux clubs algériens au Championnat arabe des clubs à Alexandrie

Hussein Dey Marine et le MT Sétif, représenteront l'Algérie à la 27e édition du Championnat arabe féminin des clubs de la discipline, prévue du 3 au 12 septembre 2026 à Alexandrie (Egypte), a annoncé lundi l'Union arabe de basket-ball (UABB).

La compétition se déroulera à la salle du Sporting Club d'Alexandrie et réunira, à ce jour, sept formations issues de cinq pays arabes.

Outre les deux représentants algériens, le plateau comprend le club hôte du Sporting Club (Egypte), Al-Sharjah (Emirats arabes unis), Al-Qurain et Al-Fatat (Koweït), ainsi qu'Al-Wahda (Syrie).

L'Union arabe de basket-ball a précisé que cette liste reste provisoire, les inscriptions étant toujours ouvertes avant le début de la compétition. La participation de Hussein Dey Marine et du MT Sétif permettra à l'Algérie d'être représentée par deux clubs dans cette épreuve régionale, qui constitue l'un des rendez-vous majeurs du calendrier arabe du basket-ball féminin. Le tirage au sort de la compétition ainsi que le programme des rencontres devraient être annoncés ultérieurement par les organisateurs.



AIR BADMINTON

Deuxième étape du Tournoi national Open à Fouka

La deuxième étape du tournoi national open d'Air Badminton, destinée aux catégories des moins de 17 ans, des moins de 19 ans et des seniors (messieurs et dames), se tiendra le vendredi 31 juillet au Centre national de préparation et de regroupement des élites sportives de Fouka (Tipasa), a indiqué lundi la Fédération algérienne de badminton (FABA).

Cette compétition s'inscrit dans le cadre de la politique de la Fédération visant à promouvoir la pratique de l'Air Badminton, une discipline dérivée du badminton traditionnel, et à développer sa pratique à travers le territoire national.

Le programme prévoit le coup d'envoi des épreuves et des phases qualificatives à partir de 09h00, suivi d'une interruption à 12h00, avant la reprise de la compétition à 16h00 pour les phases finales. La cérémonie de remise des récompenses se déroulera immédiatement après la clôture des finales. La FABA a invité les athlètes souhaitant prendre part à cette deuxième étape à confirmer leur participation par courrier électronique auprès de la Direction nationale de l'organisation sportive et des compétitions, avant le jeudi 30 juillet à 17h00. La compétition est ouverte aux catégories U17 et U19, chez les garçons et

les filles, ainsi qu'aux seniors (messieurs et dames). Chaque joueur ne sera autorisé à s'engager que dans deux épreuves au maximum. Les spécialités inscrites au programme sont le double messieurs, le double dames, le double mixte, le triple messieurs et le triple dames. La Fédération précise également que les équipes engagées en double et en triple pourront être composées de joueurs issus de clubs différents. Concernant le format de jeu, chaque rencontre se disputera au meilleur de trois manches, chacune jouée en neuf points. En cas d'égalité à 8-8, le 17e point sera décisif pour départager les adversaires.

ATHLÉTISME

Un nouveau cadre de préparation pour l'élite algérienne

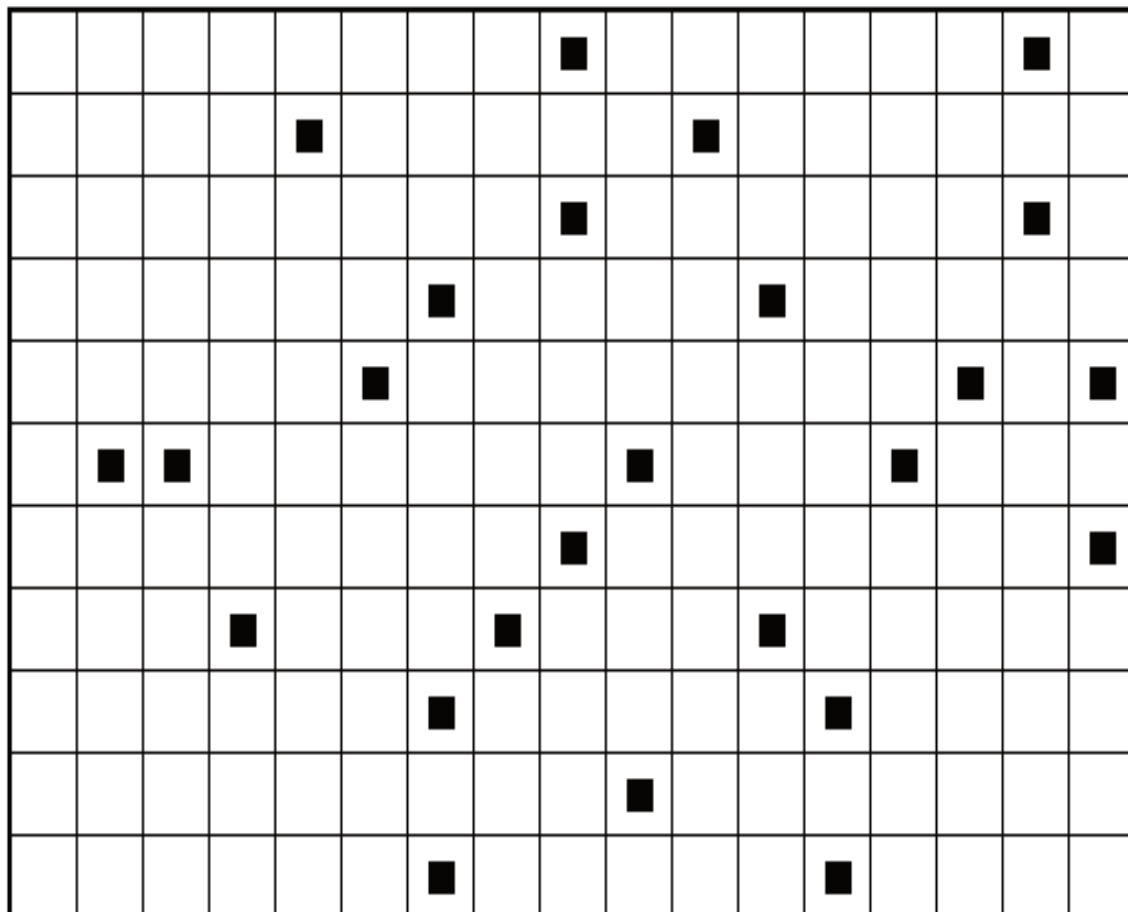
La Fédération algérienne d'athlétisme (FAA) a annoncé, lundi à Alger, la signature d'une convention de partenariat avec l'Office du complexe olympique Mohamed-Boudiaf, lui permettant d'exploiter l'hôtel du 5-Juillet au profit des athlètes d'élite, des sportifs de haut niveau ainsi que des différentes sélections nationales, à des tarifs préférentiels.

Selon un communiqué de la FAA, cet accord vise à consolider les conditions de prise en charge et de préparation des athlètes appelés à représenter l'Algérie dans les différentes compétitions internationales, en mettant à leur disposition une infrastructure d'hébergement située au sein du complexe olympique.

La Fédération a souligné que cette convention s'inscrit dans le cadre des efforts déployés pour offrir un environnement favorable à la préparation des équipes nationales et optimiser les conditions de regroupement des sportifs de haut niveau. A cette occasion, le président de la FAA, Farid Boukais, ainsi que les membres du Bureau fédéral, ont adressé leurs remerciements au ministère des Sports pour son accompagnement et son soutien continu en faveur de l'amélioration des conditions de préparation des sélections nationales. L'instance sportive estime que ce partenariat constitue une nouvelle étape dans le renforcement des moyens logistiques mis à la disposition de l'athlétisme algérien, avec l'objectif d'assurer une meilleure préparation des athlètes en vue des prochaines échéances continentales et internationales.

Mots casés

Casez les mots ou sigles suivants dans la grille

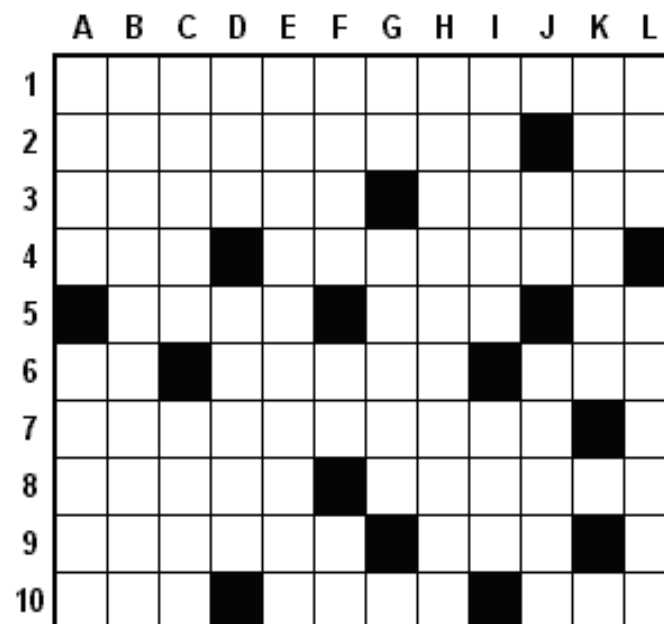


- 3 -	- 4 -	- 5 -	- 6 -	- 7 -	- 8 -	- 9 -
AIL	AIDE	AINES	ACCENT	ASSURAI	EMBRASSE	ECERVELEE
CAR	AMIS	ASSIT	AIRAIN	AVISERA	IMITERAS	ELANCERAI
ERS	A-PIC	DIRAI	AMOURS	ENTAMER	MEDAILLE	ELITAIRES
ETC	ESSE	EGARE	ANALES	ETERNEL	OFFICIER	
ETE	ILES	EGOUT	DURERA		PARSEMAT	
GRE	ISBA	ELIRA	GROINS		TARAUDS	- 11 -
LIA	LAME	EMAIL	PIAULE			MAPPEMONDES
MIE	MISE	FERIR	SERBIE			
NEE	TELE	FEULE	SEREIN			
PIS	TUES	NOIES				
RAI		REBEC				
RAS		RESTA				
VER		VILLE				





Mots croisés



Horizontalement

- 1 - Bien secouer
- 2 - Décliner - Possessif
- 3 - Conduite - Celui dont on vient de parler
- 4 - Presque brutal - Couverts
- 5 - Bien content - Série de lustres - Petite bourguignonne
- 6 - Vieil accord - Insonorisa - Pas beaucoup
- 7 - Français du Maghreb
- 8 - Repas pour les jeunes - Limites
- 9 - Belle faute - Impeccable
- 10- Indice de viscosité - Enlèvement - Petit socle

Verticalement

- A - Division de cours - Choisis
B - Congédiera
C - Vomitif - Exister
D - Net refus - Expulsée
E - Thérapeute non officiel
F - Trop souvent utilisée - Vague sujet - Dieu solaire
G - Mot de parchemin - Cycles
H - Se plaindraient bêtement
I - Arme de brochet - Mauvaise école
J - A payer - Hep !
K - Extrême maigreur
L - Peu dépensier - Vieux portier

Sudoku

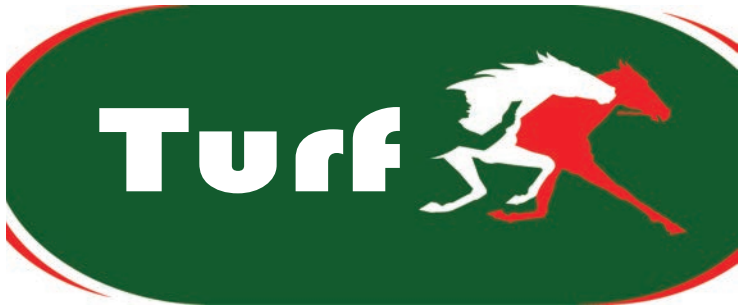
9		3	1	8	2	5		6
4	5		3		6		9	8
2	8	6	4		5	3	7	1
	2		5		4		1	
	1		6	2	8		3	
7	9	2	8		3	1	6	5
3	4		2		1		8	9
1		8	7		9	4		3

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré
tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

Solutions

U	D	S	T	T	E	S	S	A
U	S	E	T	E	L	C	E	
								N
								E
								R
								A
								R
								O
								R
								A
								T
								A
								M
								I
								N
								A
								S
								O
								N
								I
								A
								R
								E
								S
								A
								R
								O
								N
								I
								A
								R
								E
								S
								A
								R
								O
								N
								I
								A
								R
								E
								S
								A
								R
								O
								N
								I
								A
								R
								E
								S
								A
								R
								O
								N
								I
								A
								R
								E
								S
								A
								R
								O
								N
								I
								A
								R
								E
								S
								A
								R
								O
								N
								I
								A
								R
								E
								S
								A
								R
								O
								N
								I
								A
								R
								E
								S
								A
								R
								O
								N
								I
								A
								R
								E
								S
								A

[illegible]



Hippodrome Emir Abdelkader de Zemmouri

Journée N° 141
Par Zeggai Abdelkader



Fiche technique: Paris Quarté et Quinté

1 - ES TU LA JAVANAIS
M. HAMLIL 2.400 m
22-06-2026 2.325 m arrêté
M. HAMLIL 2.300 m 12 pts
27-06-2026 2.400 m arrêté
M. HAMLIL 2.400 m 12 pts
30-06-2026 2.325 m 9ème
M. HAMLIL 2.300 m 12 pts
04-07-2026 2.500 m 11ème
M. HAMLIL 2.500 m 12 pts
09-07-2026 2.300 m 10ème
M. HAMLIL 2.300 m 11 pts
Il n'a montré aucune valeur suffisante lors de ses dernières tentatives. Le parcours du jour ne lui facilite pas la tâche pour espérer se défendre dans ce prix. Il est à revoir dans de meilleures conditions lors de ses prochaines sorties.
Conclusion : A revoir.

2 - BISCOTTE DE CARSI
S. BENDJEKIDEL 2.400 m
08-08-2024 2.300 m 10ème
S. FILIRI 2.300 m 12 pts
20-11-2025 2.300 m retirée
F. BENDJEKIDEL 2.300 m 12 pts
16-04-2026 2.500 m retirée
AL. BENDJEKIDEL 2.500 m 12 pts
22-06-2026 2.300 m retirée
F. BENDJEKIDEL 2.300 m 12 pts
23-07-2026 2.300 m R.A.P
C. SAFSAF 2.300 m 11 pts
Ses dernières tentatives ne placent pas en sa faveur.
Il est difficile de la retenir malgré son changement de driver sur 2.400m. Ses chances sont pratiquement nulles à cause de sa baisse de forme.
Conclusion : A revoir.

3 - FANCY FREE
A. BENAYAD 2.425 m
22-06-2026 2.300 m 6ème
A. BENAYAD 2.300 m 12 pts
27-06-2026 2.400 m 7ème
A. BENAYAD 2.400 m 12 pts
30-06-2026 2.300 m 3ème T.N.C
A. BENHABRIA 2.300 m 12 pts
09-07-2026 2.325 m 2ème T.N.C
A. BENAYAD 2.300 m 11 pts
23-07-2026 2.325 m 2ème T.N.C

S. FOUZER 2.300 m 11 pts
Elle s'est formidablement comportée lors de ses dernières sorties. Le parcours du jour lui est favorable pour se défendre honorablement sur 2.425m. A retenir en très bonne place avec A. Benayad.
Conclusion : Une priorité.

4 - IRISH PAULO
H. AGUENOU 2.425 m
30-04-2026 2.625 m arrêté
M. HAMLIL 2.600 m 12 pts
22-06-2026 2.350 m arrêté
SA. FOUZER 2.300 m 12 pts
04-07-2026 2.525 m distancé
H. AGUENOU 2.500 m 12 pts
09-07-2026 2.350 m 9ème
H. AGUENOU 2.300 m 12 pts
23-07-2026 2.325 m distancé
H. AGUENOU 2.300 m 11 pts
Il n'a montré aucune valeur suffisante lors de ses dernières tentatives. Ses chances sont nulles d'autant qu'il est engagé dans un parcours qui n'est pas en sa faveur sur 2.425m.
Il est à surveiller de plus près lors de ses prochaines sorties face à des concurrents plus faibles.
Conclusion : A revoir.

5 - HUMPHREY
R. TARZOUT 2.425 m
19-03-2026 2.425 m 2ème T.N.C
AM. BENDJEKIDEL 2.400 m 12 pts
16-04-2026 2.525 m 5ème T.N.C
AM. BENDJEKIDEL 2.500 m 12 pts
30-04-2026 2.625 m 8ème
F. BENDJEKIDEL 2.600 m 12 pts
09-07-2026 2.350 m 8ème
AL. BENDJEKIDEL 2.300 m 12 pts
23-07-2026 2.325 m 7ème
AL. BENDJEKIDEL 2.300 m 11 pts
Il est difficile de le condamner à cause de ses derniers échecs enregistrés à trois reprises consécutives. La monte de R. Tarzout lui convient pour se défendre dans ce genre de confrontation.
Il est à retenir en cas de défaillance des favoris sur 2.425m.
Conclusion : Une possibilité.

Départ de la première course à 17h - Prix: Cyr Love - Trot Attelé
Distance : 2.400 mètres - Dotation : 400.000 DA - Paris Quarté/ordre-Quinté

PROPRIETAIRES	CHEVAUX	DRIVERS	DIST.	ENTRAINEURS
K. REBAH	1 ES TU LA JAVANAIS	M. HAMLIL	2.400	S. FOUZER
F. BENDJEKIDEL	2 BISCOTTE DE CARSI	S. BENDJEKIDEL	2.400	PROPRIÉTAIRE
M. BECHAIRIA	3 FANCY FREE	A. BENAYAD	2.425	M. BECHAIRIA
D. HAMANI	4 IRISH PAULO	H. AGUENOU	2.425	PROPRIÉTAIRE
F. BENDJEKIDEL	5 HUMPHREY	R. TARZOUT	2.425	PROPRIÉTAIRE
T. CHABANE	6 VIPSOS DE GUEZ	A. SAHRAOUI	2.450	MS. CHAABANE
M. BENDJEKIDEL	7 FUNKY FAMILY	AM. BENDJEKIDEL	2.450	PROPRIÉTAIRE
S. MESSOUS	8 ESUS DE VIETTE	SA. FOUZER	2.450	PROPRIÉTAIRE
F. BENDJEKIDEL	9 ELISIO DAIRPET	AL. BENDJEKIDEL	2.450	PROPRIÉTAIRE
K. REBAH	10 VIC D'YVEL	A. BENHABRIA	2.450	S. FOUZER

6 - VIPSOS DE GUEZ
A. SAHRAOUI 2.450 m
19-03-2026 2.425 m 1er T.N.C
A. BENHABRIA 2.400 m 12 pts
16-04-2026 2.525 m tombé
A. BENHABRIA 2.500 m 12 pts
27-06-2026 2.450 m 6ème
S. FOUZER 2.400 m 12 pts
04-07-2026 2.550 m 9ème
A. SAHRAOUI 2.500 m 12 pts
23-07-2026 2.350 m 5ème T.N.C
A. BENHABRIA 2.300 m 11 pts
Il vient de tirer son épingle du jeu en finissant sa récente sortie en cinquième position sur 2.350m. Le parcours du jour pourrait bien avantager ses chances sur les 2.450. Il demeure compétitif pour un accessit sous les ordres de A. Sahraoui.
Conclusion : Une priorité.

7 - FUNKY FAMILY
AM. BENDJEKIDEL 2.450 m
09-04-2026 2.450 m 5ème T.N.C
R. TARZOUT 2.400 m 12 pts
22-06-2026 2.300 m 3ème T.N.C
AM. BENDJEKIDEL 2.300 m 12 pts
30-06-2026 2.325 m 2ème T.N.C
AM. BENDJEKIDEL 2.300 m 12 pts
09-07-2026 2.300 m 1ère T.N.C
AM. BENDJEKIDEL 2.300 m 11 pts
23-07-2026 2.350 m 6ème
AM. BENDJEKIDEL 2.300 m 11 pts
Elle vient de décevoir, certes, mais il est difficile de condamner ses

chances sur son dernier échec. Sa participation à l'arrivée est assurée pour une place honorable parmi les cinq premiers.
Conclusion : Une priorité.

8 - ESUS DE VIETTE
SA. FOUZER 2.450 m
19-02-2026 2.450 m retiré
A. SAHRAOUI 2.400 m 12 pts
22-06-2026 2.300 m 1er T.N.C
A. BENHABRIA 2.300 m 12 pts
27-06-2026 2.425 m 5ème T.N.C
SA. FOUZER 2.400 m 12 pts
30-06-2026 2.350 m 1er T.N.C
SA. FOUZER 2.300 m 12 pts
04-07-2026 2.550 m 6ème
S. FOUZER 2.500 m 12 pts
Il ne faut pas le juger sur son dernier échec qui a eu lieu sur 2.550m. Ses bonnes performances enregistrées auparavant lui donnent une chance logique pour tirer son épingle du jeu sous les ordres de SA. Fouzer.
Conclusion : Une priorité.

9 - ELISEO DAIRPET
AL. BENDJEKIDEL 2.450 m
26-03-2026 2.650 m 3ème T.N.C
AL. BENDJEKIDEL 2.600 m 12 pts
30-04-2026 2.650 m 4ème T.N.C
AL. BENDJEKIDEL 2.600 m 12 pts
22-06-2026 2.325 m 2ème T.N.C
AL. BENDJEKIDEL 2.300 m 12 pts
27-06-2026 2.425 m 2ème T.N.C

AL. BENDJEKIDEL 2.400 m 12 pts
04-07-2026 2.525 m 3ème T.N.C
AL. BENDJEKIDEL 2.500 m 12 pts
Il s'est remarquablement comporté à plusieurs reprises consécutives, que ce soit sur les courtes ou les longues distances. Ses bonnes performances lui donnent une chance logique pour arracher une place honorable dans un parcours à son entière convenance.
Conclusion : Une priorité.

10 - VIC D'YVEL
A. BENHABRIA 2.450 m
26-02-2026 2.550 m 4ème T.N.C
A. BENHABRIA 2.500 m 12 pts
26-03-2026 2.650 m 6ème
A. BENHABRIA 2.600 m 12 pts
30-04-2026 2.650 m 5ème T.N.C
A. BENHABRIA 2.600 m 12 pts
27-06-2026 2.450 m 3ème T.N.C
A. BENHABRIA 2.400 m 12 pts
04-07-2026 2.525 m 2ème T.N.C
A. BENHABRIA 2.500 m 12 pts
Il vient de bien se comporter lors de ses dernières sorties. Le parcours du jour lui convient pour négocier une place honorable dans le jumelé gagnant. A retenir en très bonne place d'autant qu'il va partir une nouvelle fois avec A. Benhabria.
Conclusion : Une priorité.

PRONOSTICS	PARI QUARTE	PARI QUINTE
	9 - 10 3 - 8 - 7 Possibilités: 6 - 5 Champ F : 9 - 10 - 3 - X Champ F : 9 - 10 - X - 8 Champ D : 9 - 10 - X - X 10 - 9 - 3 - 8 - 7 - 6	9 - 10 - 3 - 8 - 7 - 6 Possibilité: 5 Champ F : 9 - 10 - 3 - 8 - X Champ F : 9 - 10 - 3 - X - 7 Champ D : 9 - 10 - 3 - X - X 10 - 9 - 3 - 8 - 7 - 6 - 5



Résultats et Rapports P.M.U
Hippodrome de Zemmouri Jeudi 23/07/2026
Paris QUARTE-QUINTE 10 - 5 - 6 - 4 - 9 QUARTE G: 2.000 DA P: 200 DA QUINTE G: 17.320 DA P: 110 DA